

**2012**

**COMPTES ANNUELS  
DEFINITIFS**

**Agence  
Exécutive  
Education,  
Audiovisuel  
et Culture -  
EACEA**

# TABLE DES MATIERES

	<b>PAGES</b>
I. <a href="#"><u>BASES LEGALES ET PRINCIPE COMPTABLES</u></a>	3
II. ETATS FINANCIERS	
<a href="#"><u>BILAN</u></a>	8
<a href="#"><u>COMPTE DE RESULTAT ECONOMIQUE</u></a>	10
<a href="#"><u>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</u></a>	11
ETATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET	11
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS	
1. Notes annexes au bilan	12
2. Notes annexes au compte de résultat économique	16
3. Notes annexes au tableau des flux de trésorerie	19
4. Droits et obligations hors bilan et autres informations	19
III. ETATS BUDGETAIRES	
1. <a href="#"><u>RESULTAT BUDGETAIRE</u></a>	21
2. RECONCILIATION RESULTAT BUDGETAIRE ET COMPTABLE	22
3. <a href="#"><u>EXECUTION BUDGETAIRE</u></a>	23
4. <a href="#"><u>BUDGET 2012 ET TRANSFERTS</u></a>	32
IV. <a href="#"><u>RESSOURCES HUMAINES</u></a>	37

# I. BASES LEGALES ET PRINCIPES COMPTABLES

## A. Introduction

Le système comptable de l'agence se compose d'une comptabilité budgétaire et d'une comptabilité générale d'exercice tenues en euros. La comptabilité budgétaire a pour objet de donner une image détaillée de l'exécution budgétaire et elle est basée sur le principe de comptabilité de caisse modifié, c'est à dire qu'elle reconnaît la dépense ou la recette au moment où elle est décaissée ou encaissée à l'exception d'éléments comme le report de crédit. La comptabilité d'exercice, quant à elle, enregistre la dépense ou le revenu dans la période où la prestation qui y est liée survient, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement.

Les comptes, en plus d'être réguliers, sincères et complets doivent donner une image fidèle des actifs et passifs de l'agence, des droits et obligations de celles-ci, de ses flux de trésorerie ainsi que de l'exécution budgétaire en recettes et dépenses.

L'objectif des Etats financiers est de fournir une information sur la situation patrimoniale et financière, sur le résultat économique, les flux de trésorerie et la variation des capitaux propres d'une entité. Quant aux états budgétaires, ils récapitulent les opérations budgétaires de l'exercice en recettes et en dépenses.

Pour une agence comme l'EACEA, ces états permettent de démontrer la bonne utilisation des ressources qui lui ont été confiées.

## B. Bases légales

Les états financiers de l'Agence sont présentés conformément aux règlements suivants:

- Règlement (CE) N° 58/2003 du conseil du 19 décembre 2002 portant statut des agences exécutives chargées de certaines tâches relatives à la gestion de programmes communautaires.
- Décision de la Commission 2012/797/UE du 18 décembre 2012 instituant l'Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture" pour la gestion de l'action communautaire dans le domaine de l'éducation, de l'audiovisuel et de la culture, en application du règlement (CE) N°58/2003 du Conseil
- Règlement (CE) No 1653/2004 de la Commission du 21 septembre 2004 portant règlement financier type des agences exécutives en application du règlement (CE) N° 58/2003 du Conseil portant statut des agences exécutives chargées de certaines tâches relatives à la gestion de programmes communautaires, tel que modifié par le règlement (CE) N° 651/2008 du 09 juillet 2008.

Par ailleurs, pour tout aspect relatif au fonctionnement des agences exécutives qui n'est pas expressément défini par ce règlement, s'appliquent *mutatis mutandis* les dispositions du règlement financier général (CE,Euratom) n° 1605/2002 tel que modifié par le règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du 25 octobre 2012 et du règlement (UE, Euratom) n° 1268/2012 de la Commission du 29 octobre 2012 modifiant le règlement (CE, Euratom) n° 2342/2002 établissant les règles d'application du règlement (CE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement et du Conseil portant règlement financier applicable au budget général de l'Union

- Les règles comptables de la Commission (basées sur les normes IPSAS) adoptées par le comptable de la Commission le 28 décembre 2004 et modifiées le 08 février 2013.

## C. Principes comptables

Les états financiers sont présentés en conformité avec les principes suivants:

- Principe d'unité de compte (règlement financier des agences art.14):

Le budget est établi, exécuté et fait l'objet d'une reddition des comptes en euros.

- Principe de continuité des activités (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 187, IPSAS 1):

Le principe de continuité des activités signifie que, pour l'élaboration des états financiers, l'agence est présumée avoir une durée de vie illimitée, bien que l'EACEA ait actuellement une vie limitée à 2015 conformément à l'acte instituant l'agence.

- Principe de prudence (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 188, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de prudence signifie que les actifs ou les produits ne sont pas surévalués et les passifs ou les charges ne sont pas sous-évalués. Cependant, le principe de prudence ne permet pas la création de réserves occultes ou de provisions excessives.

- Principe de permanence de la méthode comptable (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 189, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de permanence des méthodes signifie que la structure des éléments composant les états financiers, ainsi que les méthodes de comptabilisation et les règles d'évaluation, ne peuvent pas être modifiées d'un exercice à l'autre.

- Principe de la comparabilité des informations (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 190, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de comparabilité des informations signifie que chaque poste des états financiers reprend l'indication du montant relatif au poste correspondant de l'exercice précédent.

- Principe de l'importance relative (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 191, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de l'importance relative signifie que toutes les opérations ayant un caractère significatif pour l'information recherchée sont prises en compte dans les états financiers. L'importance relative s'apprécie notamment par rapport à la nature de la transaction ou de son montant.

- Principe de non compensation (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 192, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de non compensation signifie qu'aucune compensation ne peut être faite entre les créances et les dettes ou entre les charges et les produits, sauf dans le cas de charges et produits résultant de la même transaction, de transactions similaires ou d'opérations de couverture et pour autant qu'ils ne soient pas individuellement significatifs.

- Principe de la prééminence de la réalité sur l'apparence (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 193, IPSAS 1, règle comptable commission 2):

Le principe de prééminence de la réalité sur l'apparence signifie que les événements comptables repris dans les états financiers sont présentés en fonction de leur nature économique.

- Principe de la comptabilité d'exercice (règlement financier des agences art.53, modalité d'exécution 194, IPSAS 1,):

Le principe de la comptabilité d'exercice signifie que les transactions et les événements sont comptabilisés au moment où ils se produisent et non pas lors du paiement ou du recouvrement effectifs. Ils sont enregistrés dans les comptes des exercices auxquels ils se rapportent.

## **D. Règles comptables**

Les états financiers, conformément au règlement financier général art 133 et 185, respectent les 18 règles comptables adoptées par le comptable de la Commission en décembre 2004 et mises à jour le 08 février 2013.

Les principales règles qui affectent les comptes de l'Agence sont résumées ci-dessous:

- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont valorisées au prix d'acquisition en euros (ou si nécessaire au prix d'acquisition en devise converti en euros au taux en vigueur lors de l'achat). La valeur comptable d'une immobilisation est égale à son prix d'acquisition ou de production diminuée des amortissements cumulés et des réductions de valeurs et augmentée des réévaluations.

Les frais annexes sont inclus dans le montant immobilisé ou reconnus séparément comme immobilisation seulement s'ils engendrent un bénéfice économique futur. Toute réparation ou maintenance est comptabilisée en charge dans l'année pendant laquelle elle est encourue.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une base mensuelle afin de répartir le coût sur la durée de vie estimée du bien.

Les immobilisations font l'objet d'un ajustement si nécessaire à la clôture annuelle des comptes.

Les immobilisations incorporelles développées en interne sont capitalisées lorsque les critères pertinents des règles comptables de l'UE sont remplis. Les coûts capitalisables comprennent tous les coûts directement imputables qui sont nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction. Les coûts associés aux activités de recherche, les coûts de développement non capitalisables et les coûts d'entretien sont passés en charge à mesure qu'ils sont encourus.

- Conversion en devises

Les Etats financiers sont présentés en euros.

Les transactions libellées en monnaie étrangère (hors euro) seront comptabilisées dans les états financiers de l'UE en euro au taux de change applicable à la date de transaction.

A la clôture, les éléments monétaires du bilan doivent être convertis au taux de clôture.

Les écarts de change sont comptabilisés dans des rubriques spécifiques du compte de résultat en charges ou en produits selon la nature de la transaction à laquelle ils se rattachent.

➤ Contrat de location

Lorsqu'un contrat de location ne donne pas lieu à un transfert substantiel de risques ou de propriété (une part importante des risques et avantages inhérents à la propriété incombe au bailleur), il est considéré comme un contrat de location simple. Dans ce cas, les paiements effectués dans ce cadre sont pris en charges dans le compte de résultat économique de manière linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

➤ Pré-financement

Le préfinancement est un paiement destiné à fournir au bénéficiaire une avance en espèces, à savoir un fonds de trésorerie. Il peut être fractionné en plusieurs versements sur une période déterminée selon les conditions prévues au contrat. L'avance est restituée ou utilisée aux fins pour lesquelles elle est prévue pendant la période définie dans le contrat. Si les dépenses encourues dans le cadre de l'exécution du contrat ne sont pas éligibles, le bénéficiaire a l'obligation de retourner l'avance à l'Agence. Le montant de l'avance est réduit (totalement ou partiellement) en fonction de l'acceptation des dépenses éligibles.

A la fin de l'année, les montants de préfinancement ouverts sont valorisés au montant initial sous déduction des montants remboursés, des dépenses éligibles et apurées, et des réductions de valeur.

Les garanties relatives au préfinancement sont mentionnées dans les actifs hors bilan.

➤ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur de réalisation.

Aucune provision pour créance douteuse n'est établie à l'égard des institutions européennes (entités consolidées).

Pour les autres créances, une provision pour créances douteuses est constituée, le cas échéant, sur base d'une revue des montants ouverts à la date de clôture des comptes s'il y a une preuve objective que les montants ne pourront pas être recouvrés.

➤ Trésorerie et équivalents de trésorerie

Il s'agit d'instruments financiers définis comme actifs circulants. Ils comprennent l'encaisse, les dépôts bancaires à vue et autres placements à court terme très liquides assortis d'échéances initiales inférieures ou égales à trois mois.

➤ Provisions

Des provisions sont constituées et comptabilisées par l'Agence lorsque celle-ci a une obligation légale et fondée résultant d'une transaction passée et qu'il existe une probabilité de devoir consommer des ressources pour apurer cette obligation. Le montant de la provision doit toutefois pouvoir être estimée de manière raisonnable et fiable.

➤ Produits et charges

Les transactions et événements sont constatés dans les états financiers de l'exercice auquel ils se rapportent.

Les charges liées à des opérations avec contrepartie directe telles que les achats de biens/services sont comptabilisées lorsque les biens/services sont livrés et acceptés. Elles sont évaluées au coût de facturation initial. Les charges liées à des opérations sans contrepartie directe sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel les événements donnant lieu aux transferts se sont produits pour autant que la nature du transfert soit autorisée par la réglementation ou qu'un contrat signé autorise le transfert, que le bénéficiaire réponde aux critères d'éligibilité et que le montant puisse être raisonnablement

estimé. Le produit de la vente de biens/services est comptabilisé lorsque l'acheteur s'est vu transférer les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. La comptabilisation se fait en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture.

A la fin de la période comptable, les charges à payer sont constatées sur la base du montant estimatif des transferts dus au titre de l'exercice. Les produits sont également comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent. En fin d'exercice, lorsque le service a été rendu/le bien livré mais que la prestation n'a pas été facturée, le montant correspondant est comptabilisé dans les états financiers en tant que produit à recevoir. A l'inverse, si une facture a été envoyée et que la prestation n'a pas été effectuée, le montant correspondant est comptabilisé dans les états financiers en tant que produit à recevoir.

➤ *Passifs et actifs hors bilan*

Un actif hors bilan est un droit résultant d'un évènement passé, pour lequel l'existence sera confirmée par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de l'Agence.

Un passif hors bilan est une obligation possible découlant d'un évènement passé, pour laquelle l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de l'agence; ou une obligation présente qui découle d'évènements passés mais qui n'est pas reconnue soit parce que une consommation de ressources pour apurer l'obligation n'est pas certaine, ou soit le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable.

**Remarque préliminaire:** les montants repris des états financiers qui suivent sont arrondis à l'euro près.

## II. ETATS FINANCIERS

### BILAN

	2012	2011	Notes
<b>ACTIF</b>	<b>9.791.361</b>	<b>8.729.551</b>	
<b>A.I. ACTIFS FIXES</b>	<b>1.086.153</b>	<b>875.110</b>	<b>1.1.</b>
<b>A.I.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>505.029</b>	<b>246.317</b>	<b>1.1.1.</b>
<b>A.I.1.1. LOGICIELS</b>	<b>181.235</b>	<b>246.317</b>	
21001000 Acquisition de logiciels	843.320	806.231	
21008000 Amortissements cumulés sur acquisition de logiciels	-662.085	-559.914	
<b>A.I.1.2. DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES INTERNES EN CONSTRUCTION</b>	<b>323.794</b>	<b>0</b>	
21400001 Acquisition de développements informatiques internes en construction	323.794	0	
<b>A.I.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>581.124</b>	<b>628.793</b>	<b>1.1.2.</b>
<b>A.I.2.2. MACHINES ET EQUIPEMENTS</b>	<b>27.457</b>	<b>31.263</b>	
23001000 Acquisition de machines et équipements	45.932	44.317	
23008000 Amortissements cumulés sur acquisition de machines et équipements	-18.475	-13.054	
<b>A.I.2.3. MOBILIER ET MATERIEL ROULANT</b>	<b>264.759</b>	<b>289.316</b>	
24001000 Acquisition de mobilier	532.952	502.511	
24008000 Amortissements cumulés sur acquisition de mobilier	-268.193	-213.195	
<b>A.I.2.4. MATERIEL INFORMATIQUE</b>	<b>178.580</b>	<b>176.051</b>	
24101000 Acquisition de matériel informatique	1.061.206	1.105.218	
24108000 Amortissements cumulés sur acquisition de matériel informatique	-882.626	-929.167	
<b>A.I.2.5. AUTRES EQUIPEMENTS</b>	<b>110.328</b>	<b>132.163</b>	
24201000 Acquisition d'équipements	261.841	263.910	
23008001 Amortissements cumulés sur acquisition d'équipements	-151.513	-131.747	
<b>A.II. ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>8.705.208</b>	<b>7.854.441</b>	<b>1.2.</b>
<b>A.II.2. PRE-FINANCEMENTS A COURT TERME</b>	<b>30.348</b>	<b>0</b>	<b>1.2.1.</b>
<b>A.II.2.2. PRE-FINANCEMENT TIERS</b>	<b>30.348</b>	<b>0</b>	
40601100 PF TIERS - MARCHES	30.348	0	
<b>A.II.3. CREANCES A COURT TERME</b>	<b>1.942.743</b>	<b>2.017.147</b>	<b>1.2.2.</b>
<b>A.II.3.2. CREANCES A COURT TERME</b>	<b>720</b>	<b>40.208</b>	
<b>A.II.3.1.5. AUTRES CREANCES</b>	<b>0</b>	<b>95</b>	
47901000 Dépenses à facturer aux institutions	0	95	
<b>A.II.3.1.8. CREANCES ENTITES CONSOLIDEES</b>	<b>720</b>	<b>40.113</b>	
40005000 Créances envers les entités consolidées	720	40.113	
<b>A.II.3.3. CREANCES DIVERSES</b>	<b>29.965</b>	<b>46.044</b>	
<b>A.II.3.3.3. PERSONNEL</b>	<b>29.965</b>	<b>46.044</b>	
45202000 Retenues non effectuées sur traitement - Agents temporaires et contractuels	29.165	33.458	
45311000 Avances sur traitement - Agents temporaires et contractuels	800	12.587	
<b>A.II.3.4. AUTRES CREANCES A COURT TERME</b>	<b>1.912.059</b>	<b>1.930.895</b>	
<b>CHARGES A REPORTER</b>	<b>1.897.521</b>	<b>1.887.193</b>	
49000000 Charges payées d'avance	1.897.521	1.887.193	
<b>AUTRES PRODUITS A RECEVOIR/ CHARGES A REPORTER</b>	<b>14.538</b>	<b>43.702</b>	
49100000 interets bancaires a recevoir	14.538	43.702	
<b>A.II.5. TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE</b>	<b>6.732.116</b>	<b>5.837.293</b>	<b>1.2.3.</b>
<b>A.II.5.A. ETABLISSEMENT DE CREDIT</b>	<b>6.732.116</b>	<b>5.837.293</b>	
<b>COMPTE COURANT</b>			
55023000 ING - EURO	6.732.115	5.837.293	
55023001 ING - EURO	1	0	



<b>PASSIF</b>	<b>-9.791.361</b>	<b>-8.729.551</b>	
<b>P.I. FONDS PROPRES</b>	<b>-4.746.305</b>	<b>-4.865.517</b>	<b>1.3.</b>
<b>P.I.2. RESULTAT REPORTE DES ANNEES ANTERIEURES</b>	<b>-4.865.517</b>	<b>-5.004.805</b>	
14000000 Résultat reporté	-4.865.517	-5.004.805	
<b>P.I.3. RESULTAT ECONOMIQUE DE L'ANNEE</b>	<b>119.212</b>	<b>139.289</b>	
14100000 Résultat de l'année (Bénéfice)			
14200000 Résultat de l'année (perte)	119.212	139.289	
<b>P.III. DETTES COURT TERME</b>	<b>-5.045.056</b>	<b>-3.864.034</b>	<b>1.4.</b>
<b>P.III.2. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>-845.770</b>	<b>-205.259</b>	<b>1.4.1.</b>
48900000 Provisions à court terme	-845.770	-205.259	
<b>P.III.4. DETTES COURANTES</b>	<b>-4.199.286</b>	<b>-3.658.775</b>	<b>1.4.2.</b>
<b>P.III.4.1. DETTES COMMERCIALES</b>	<b>-473.907</b>	<b>-284.544</b>	
<b>P.III.4.1.2. FOURNISSEURS</b>	<b>-389.475</b>	<b>-145.101</b>	
44001000 Fournisseurs	-387.495	-144.276	
44001060 Ajustements Fournisseurs	0	-825	
44008000 Fournisseurs Pays Tiers	-1.980	0	
<b>P.III.4.1.8. AUTRES DETTES</b>	<b>-1.151</b>	<b>-4.500</b>	
44004000 Dettes envers les entités publiques	-1.151	-4.500	
<b>P.III.4.1.9. DETTES ENTITES CONSOLIDEES</b>	<b>-83.281</b>	<b>-134.943</b>	
44005100 Dettes envers les entités consolidées	-11.025	0	
47000900 Dettes envers les institutions	-72.256	-134.943	
<b>P.III.4.3. DETTES DIVERSES</b>	<b>-12.744</b>	<b>-9.824</b>	
44007000 Dettes vis-à-vis du personnel	-300	0	
45410000 Saisie sur salaires	-4.217		
45491000 Retenues cotisations de pension	0	-74	
45492000 Retenues caisse maladie	0	-1	
45493000 Retenues d'impôts sur traitements	0	-265	
45800000 Fonds de chômage des agents temporaires	0	-1	
46207000 Crèche Garderie- Compte Courant	-8.227	-9.483	
<b>P.III.4.4. AUTRES DETTES</b>	<b>-2.911.397</b>	<b>-2.615.520</b>	
<b>CHARGES A IMPUTER</b>	<b>-1.573.860</b>	<b>-1.754.301</b>	
49055000 Charge à imputer	-1.573.860	-1.754.301	
<b>CHARGES A IMPUTER ENTITES CONSOLIDEES</b>	<b>-1.337.538</b>	<b>-861.219</b>	
49055900 Charges à imputer envers les entités consolidées	-1.337.538	-861.219	
<b>P.III.4.5. DETTES ENTITES CONSOLIDEES</b>	<b>-801.238</b>	<b>-748.887</b>	
44790000 Pré-financement (subside) reçu de la Commission	-801.238	-748.887	

# COMPTE DE RESULTAT ECONOMIQUE

	2012	2011	Notes
<b>II.1.1. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>48.882.713</b>	<b>49.292.466</b>	<b>2.1.</b>
<b>II.1.1.10. PRODUITS DES OPERATIONS ADMINISTRATIVES</b>	<b>0</b>	<b>21.888</b>	<b>2.1.1.</b>
<i>II.1.1.10.B. REVENUS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS</i>	<i>0</i>	<i>21.888</i>	
74000700 Autre revenu d'immobilisations	0	21.888	
<b>II.1.1.11. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>48.882.713</b>	<b>49.270.578</b>	<b>2.1.2.</b>
<i>II.1.1.11.B. DIFFERENCES DE CHANGE</i>	<i>2.900</i>	<i>2.070</i>	
74800000 Gains de change non réalisés	2.224	1.893	
74850000 Gains de change réalisés	676	177	
<i>II.1.1.11.C. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</i>	<i>48.879.813</i>	<i>49.268.508</i>	
74023000 Autres revenus	342.000	342.000	
74025000 Revenus divers	26.075	47.022	
74009500 Subsidés de la Commission	48.511.738	48.879.486	
<b>II.1.2. CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-49.001.924</b>	<b>-49.421.843</b>	<b>2.2.</b>
<b>II.1.2.1. DEPENSES ADMINISTRATIVES</b>	<b>-48.998.674</b>	<b>-49.420.575</b>	<b>2.2.1.</b>
<i>II.1.2.1.A. DEPENSES DE PERSONNEL</i>	<i>-25.841.839</i>	<i>-24.854.093</i>	
62000000 Rémunérations (ENDs et autres experts exclus)	-23.555.092	-22.558.362	
62020000 Pension et chômage temporaire	-104.274	-102.167	
62030000 Cotisations sociales employeur	-310.234	-319.705	
62040000 Avantages au personnel et activités sociales	-112.461	-108.174	
62050000 Allocations et indemnités (ENDs et autres experts exclus)	-1.771.707	-1.765.684	
62094000 Transfert frais de personnel vers développements d'immobilisations	11.930	0	
<i>II.1.2.1.B. DEPENSES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS</i>	<i>-302.155</i>	<i>-375.589</i>	
63010000 Amortissements sur immobilisations incorporelles	-102.171	-108.433	
63020000 Amortissements sur immobilisations corporelles	-199.665	-267.155	
63090000 Réductions de valeur sur immobilisations corporelles	-319	0	
<i>II.1.2.1.D. AUTRES DEPENSES ADMINISTRATIVES</i>	<i>-22.854.680</i>	<i>-24.190.893</i>	
<i>TERRAINS ET IMMEUBLES</i>	<i>-4.112.643</i>	<i>-4.053.007</i>	
61001000 Loyer de terrains et immeubles	-3.034.447	-3.004.843	
61002000 Entretien et sécurité du bâtiment	-319.069	-309.708	
61003000 Assurance du bâtiment	-17.311	-17.652	
61004000 Taxes relatives au bâtiment	-741.815	-720.804	
<i>AUTRE</i>	<i>-13.710.574</i>	<i>-15.009.897</i>	
61001700 Leasing opérationnel	-45.967	-47.175	
61010000 Fournitures de bureau et maintenance	-522.059	-526.015	
61020000 Communications et publications	-174.186	-469.098	
61030000 Frais de contentieux	-9.290	-28.999	
61040000 Assurances diverses	-3.342	-2.896	
61060000 Frais de recrutement	-4.793	-11.017	
61070000 Frais de formation	-272.729	-254.265	
61080000 Frais de missions	-640.014	-666.726	
61085000 Experts et dépenses relatives aux experts	-5.877.705	-6.495.572	
61094020 Frais de développement informatique	-328.517	0	
61094030 Services et biens divers informatiques	-2.804.469	-2.888.410	
61094050 Frais de personnel interne sur développements internes	-11.930	0	
61094070 Transfert frais de développements internes en immobilisations	323.794	0	
61095000 Services et biens divers non informatiques	-3.339.367	-3.619.724	
<i>COUTS ADMINISTRATIFS AVEC ENTITES CONSOLIDEES</i>	<i>-5.031.462</i>	<i>-5.127.988</i>	
61100000 Dépenses avec autres entités consolidées	-5.031.462	-5.127.988	
<b>II.1.2.2. DEPENSES OPERATIONNELLES</b>	<b>-3.251</b>	<b>-1.268</b>	<b>2.2.2.</b>
<i>II.1.2.2.F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</i>	<i>-3.251</i>	<i>-1.268</i>	
<i>DIFFERENCES DE CHANGE</i>	<i>-3.251</i>	<i>-1.268</i>	
64800000 Pertes de change non réalisées	-1.902	-591	
64850000 Pertes de change réalisées	-1.349	-677	
<b>II.1 SURPLUS/DEFICIT D'EXPLOITATION</b>	<b>-119.212</b>	<b>-129.377</b>	
<b>II.2.2. CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-1</b>	<b>-9.912</b>	<b>2.3.</b>
<b>II.2.2.1. CHARGES D'INTERETS</b>	<b>0</b>	<b>-9.912</b>	<b>2.3.1.</b>
<i>AUTRES CHARGES D'INTERETS</i>	<i>0</i>	<i>-9.912</i>	
65010000 Interêts sur retard de paiement	0	-9.912	
<b>II.2.2.4. AUTRES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-1</b>	<b>-1</b>	<b>2.3.2.</b>
<i>AUTRES CHARGES FINANCIERES</i>	<i>-1</i>	<i>-1</i>	
65025000 Autres charges financières	-1	-1	
<b>II.2. SURPLUS/DEFICIT FINANCIER</b>	<b>-1</b>	<b>-9.912</b>	
<b>II. RESULTAT ECONOMIQUE DE L'EXERCICE</b>	<b>-119.212</b>	<b>-139.289</b>	

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2012	2011	Linked tables
<b>Flux de trésorerie des activités courantes</b>			
<b>Surplus/(déficit) des activités courantes</b>	<b>-119.212,23</b>	<b>-139.289</b>	
<b>Activités opérationnelles</b>			
<u>Ajustements</u>			
Amortissement immobilisations incorporelles (+)	102.171,25	108.433	A1
Amortissement immobilisations corporelles (+)	199.665,23	267.155	A2
Augmentation (+) /diminution (-) de provisions pour risques et dettes	640.511,00	205.259	2.2 BS
Augmentation (-) /diminution (+) de préfinancement à court terme	-30.348,24	71.111	2.1 BS
Augmentation (-) /diminution (+) de créances à court terme	35.010,48	-137.825	A8, 2.1 BS
Augmentation (-) /diminution (+) de créances relatives aux entités consolidées EU	39.393,46	-40.043	2.1 BS
Augmentation (+) /diminution (-) des effets à payer	488.160,38	-420.005	2.2 BS
Augmentation (+) /diminution (-) de dettes relatives aux entités consolidées EU	52.351,04	93.527	2.2 BS
Autres mouvements non monétaires (1)	319,00	-21.888	
<b>Flux de trésorerie nette des activités opérationnelles</b>	<b>1.408.021,37</b>	<b>-13.563</b>	
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement</b>			
Augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles (-)	-513.198,16	-282.688	A1, A2
Revenus des immobilisations corporelles et incorporelles (+)			
<b>Flux de trésorerie nette des activités d'investissement</b>	<b>-513.198,16</b>	<b>-282.688</b>	
<b>Cash flow from CECA specific transactions</b>			
(Increase)/decrease in Other Investments (281000)	0,00	0	
(Increase)/decrease in Long term Loans (290000)	0,00	0	
(Increase)/decrease in Short term Investments (501000)	0,00	0	
Increase/(decrease) in Long term Financial Liabilities (170000)	0,00	0	
Increase/(decrease) in Short term Financial Liabilities (430000)	0,00	0	E5
Other CECA			E5
<b>Net Cash Flow from CECA specific transactions</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	
<b>Increase/(decrease) in Employee benefits</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	L1
Augmentation/diminution nette des liquidités	894.823,21	-296.251	
<b>Liquidités au début de la période</b>	<b>5.837.293,23</b>	<b>6.133.544</b>	2.1 BS
<b>Liquidités à la fin de la période</b>	<b>6.732.116,44</b>	<b>5.837.293</b>	2.1 BS
(1) 319€ correspond à un amortissement exceptionnel lié au déclassement de matériel informatique non totalement amorti			

## ETAT DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET

Actif net	Résultat reporté des années antérieures	Résultat économique de l'année	Actif net (total)
<b>Solde au 31.12.2011</b>	5.004.805	-139.289	4.865.517
Allocation du résultat économique de l'année antérieure	-139.289	139.289	0
Résultat économique de l'année		-119.212	-119.212
<b>Solde au 31.12.2012</b>	<b>4.865.517</b>	<b>-119.212</b>	<b>4.746.305</b>

# NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

## 1. NOTES ANNEXES AU BILAN

### 1.1. ACTIFS FIXES

Les immobilisations sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties de manière linéaire à partir du mois de réception. Seuls les biens dont la valeur d'acquisition est supérieure à 420€ sont immobilisés conformément aux règles mises en place par le Comptable de la Commission.

Les taux d'amortissement appliqués selon le type de biens ainsi que les tableaux relatifs aux immobilisations incorporelles et corporelles dont l'Agence est propriétaire sont présentés ci-après.

#### Taux d'amortissement:

Type d'immobilisation	%
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>	
Logiciels	25,0%
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>	
<b><u>Equipement de bureau</u></b>	
matériel de bureau	25,0%, 12,5%
<b><u>Matériel informatique</u></b>	
Ordinateurs, serveurs, accessoires, équipement de transfert de données, imprimantes, écrans,	25,0%
Copieurs, matériel pour scanner et digitaliser	25,0%
<b><u>Mobilier et matériel roulant</u></b>	
Mobilier	10,0%
Equipement de bureau, d'impression, d'affranchissement	25,0%, 12,5%
<b><u>Autres immobilisations</u></b>	
Equipement de telecommunication et équipement audiovisuel	25,0%
Equipement de surveillance et sécurité	12,5%

L'actif fixe de l'agence augmente globalement de 24,1% par rapport à 2011, il passe en effet de 875.110€ en 2011 à 1.086.152,67€ en 2012 (cfr point 1.1 de l'actif du bilan). Cette augmentation est essentiellement liée à la comptabilisation des coûts de développements internes en immobilisations incorporelles en construction.

#### 1.1.1. Immobilisations incorporelles

2012		Logiciels	Intangible assets under construction
<b>Valeur d'acquisition au 01.01.2012</b>	+	<b>806.231</b>	<b>0</b>
Acquisitions	+	37.089	323.794
Cessions et désaffectations	-		
Transfert d'une rubrique à l'autre (1)	+/-		
Autres changements (2)	+/-		
<b>Valeur d'acquisition au 31.12.2012</b>		<b>843.320</b>	<b>323.794</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur cumulés au 01.01.2012</b>	-	<b>-559.914</b>	
Amortissements	-	-102.171	
Cessions et désaffectations	+		
Transfert d'une rubrique à l'autre (1)	+/-		
Autres changements (2)	+/-		
<b>Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31.12.2012</b>		<b>-662.085</b>	<b>0</b>
<b>Valeur nette comptable au 31.12.2012</b>		<b>181.235</b>	<b>323.794</b>

Sur les immobilisations incorporelles, l'Agence a acquis de nouveaux logiciels pour un montant de 37.089 € et a continué à amortir les immobilisations existantes. De plus, cette année, l'Agence a entrepris des développements informatiques internes (Pegasus, Datawarehouse) qui n'ont pas encore été mis en production et dont le coût total de chaque développement devrait dépasser le seuil de 250.000 €.

### 1.1.2. Immobilisations corporelles

2012		Machines et équipements	Mobilier et matériel roulant	Matériel informatique	Autres équipements	Total
<b>Valeur d'acquisition au 01.01.2012</b>	+	<b>44.317</b>	<b>502.511</b>	<b>1.105.218</b>	<b>263.910</b>	<b>1.915.956</b>
Acquisitions	+	1.614	31.895	118.071	735	152.315
Cessions et désaffectations	-		-1.454	-162.083	-2.804	-166.341
Transfert d'une rubrique à l'autre (1)	+/-					0
Autres changements (2)	+/-					0
<b>Valeur d'acquisition au 31.12.2012</b>		<b>45.932</b>	<b>532.952</b>	<b>1.061.206</b>	<b>261.841</b>	<b>1.901.930</b>
						0
<b>Amortissements et réductions de valeur cumulés au 01.01.2012</b>	-	<b>-13.054</b>	<b>-213.195</b>	<b>-929.167</b>	<b>-131.747</b>	<b>-1.287.163</b>
Amortissements	-	-5.420	-56.452	-115.223	-22.570	-199.665
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	+		1.454	161.764	2.804	166.022
Transfert d'une rubrique à l'autre (1)	+/-					0
Autres changements (2)	+/-					0
<b>Amortissements et réductions de valeur cumulés au 31.12.2012</b>		<b>-18.475</b>	<b>-268.193</b>	<b>-882.626</b>	<b>-151.513</b>	<b>-1.320.806</b>
<b>Valeur nette comptable au 31.12.2012</b>		<b>27.457</b>	<b>264.759</b>	<b>178.580</b>	<b>110.328</b>	<b>581.124</b>

Les principaux changements affectant les immobilisations corporelles sont les suivants:

- au niveau du matériel informatique, l'Agence a procédé à un déclassement des ordinateurs les plus anciens et a acquis du nouveau matériel pour un montant inférieur à celui du déclassement;
- au niveau du mobilier, l'Agence a acheté du mobilier neuf pour remplacer les biens obsolètes. Par ailleurs, elle a procédé à un déclassement de biens récupérés des Bureaux d'Assistance Technique (BAT) et de la Commission.

## 1.2. ACTIFS CIRCULANTS

### 1.2.1. Préfinancement à court terme

Comme l'an dernier, l'agence a conclu certains marchés avec des tiers pour des prestations de services qui ont donné lieu à des préfinancements. En 2012, un seul préfinancement de 30.348,24€ concernait des prestations à effectuer en 2013. Tous les autres préfinancements concernaient des prestations effectuées au 31/12/2012 mais non facturées, ils ont donc fait l'objet d'un reclassement en charges. C'est la raison pour laquelle, il ne reste qu'un préfinancement ouvert au 31/12/2012, ce qui n'était pas le cas l'an dernier où l'intégralité des préfinancements était couverte par des prestations effectuées.

### 1.2.2. Créances à court terme

Le niveau des créances à court terme restent globalement stables, elles sont passées de 2.017.147€ en 2011 à 1.942.743€ cette année.

- Les créances à court terme se composent de créances vis-à-vis d'autres institutions et entités consolidées pour un montant de 720€ (40.208€ en 2011). Le montant ouvert au 31/12/2012 correspond à une note de débit envoyée à l'OIB et non remboursée à cette date.
- L'Agence a également des créances diverses de 29.965€, vis-à-vis de certains membres du personnel, liées à des retenues diverses non récupérées ou partiellement au 31/12/2012.

- Les autres créances à court terme s'élèvent à 1.912.059€ et ont trait:
  - à des charges payées d'avance et notamment:
    - 1.657.000€ équivalents aux charges de loyers (BOUR et BOU2) du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 payées d'avance et aux remboursements "anticipés" des travaux d'aménagement qui sont pris en charge progressivement sur la durée du bail.
    - 204.500€ de charges payées d'avance à des fournisseurs tiers essentiellement pour de la maintenance informatique.
    - 36.000€ pour la mise à disposition de stagiaires (janvier et février 2013).
  - à des produits à recevoir, l'Agence doit encore percevoir les intérêts bancaires relatifs au dernier trimestre 2012, générés par le subside reçu des DG de tutelle sur son compte courant auprès de la banque ING. Ces intérêts pour un montant de 14.538€ (43.702€ en 2011), seront versés sur le compte de l'Agence en janvier 2013, et ensuite, restitués à la Commission.

### ***1.2.3. Trésorerie et équivalent de trésorerie***

Le compte courant présente un solde 6.732.115€, soit environ 900.000€ de plus que l'an dernier suite à un report de crédits de paiements plus élevé qu'en 2011. La majeure partie de ce montant sera utilisée pour payer les factures ouvertes ou non reçues au 31/12/12 et l'autre partie sera restituée aux DG de tutelle à titre de surplus budgétaire 2012. Un compte de dépôt ouvert fin 2012, présente un solde de 1€. Ce compte sera utilisé à partir de 2013 pour bénéficier d'un meilleur taux d'intérêts que sur le compte courant.

## **1.3. FONDS PROPRES**

Les capitaux propres s'élèvent à 4.746.305€ dont 4.865.517€ correspondent aux résultats cumulés des années antérieures et -119.212€ au résultat économique de 2012.

## **1.4. DETTES A COURT TERME**

### ***1.4.1. Provisions***

L'indexation des salaires 2011 et 2012 n'ayant pas été payée, une provision de 845.770€ a été constituée correspondant à un index de 1,7% sur la masse salariale de 2011 ainsi que 1,7% pour l'année 2012.

### ***1.4.2. Dettes courantes***

#### ➤ ***Dettes Commerciales***

Au 31/12/2012, globalement les dettes commerciales ont augmenté d'environ 67%. Ce poste passe de 145.101€ en 2011 à 389.475€ en 2012. Il s'agit de factures reçues en fin d'année et enregistrées au 31/12/12 qui seront payées début 2013 après avoir effectué le circuit complet de validation.

L'Agence a également une dette envers les institutions de 83.281€ dont 72.023€ concernent le remboursement à la Commission des intérêts générés par le subside reçu sur le compte bancaire. Ce remboursement aura lieu en 2013. Le solde restant est, quant à lui, lié à des régularisations entre institutions dans le cadre du calcul des salaires et qui seront liquidées en 2013.

➤ **Dettes diverses**

Les dettes diverses s'élèvent à 12.744€ alors que l'an dernier, elles étaient de 9.824€.

Cette année les dettes correspondent d'une part, à une saisie sur salaire et d'autre part, à la contribution parentale aux frais de crèche et garderie (8.227€). Ces montants seront payés en 2013.

➤ **Autres dettes**

L'Agence enregistre au niveau des autres dettes une augmentation de 11% par rapport à 2011 liée à la hausse des charges à imputer envers les entités consolidées.

L'Agence a comptabilisé 1.573.860 € en charge pour lesquelles les factures n'étaient pas reçues ou comptabilisées au 31/12/2012 (montant inférieur à l'an dernier), ce montant inclut également la provision pour congés non pris par le personnel au 31/12/2012.

Les factures non reçues des fournisseurs tiers les plus importantes sont:

- 472.262€ pour les frais d'experts et de réunions liées aux activités opérationnelles dont les factures relatives aux dernières prestations de l'année n'étaient pas reçues au 31.12.2012
- 206.264€ pour les prestations de consultants informatiques délivrées en 2012 et non facturées au 31/12/12,
- 190.114€ pour les audits de projets relatifs aux programmes et pour lesquels les rapports de mission n'étaient pas reçus au 31/12/12,
- 78.201€ correspondant au solde non encore facturé pour l'organisation de l'Infoday LLP 2012,
- 52.739€ pour des frais de missions effectuées en 2012,
- 48.146€ pour des dépenses de formation
- 21.155€ pour la consommation d'eau, gaz, électricité de décembre,
- ...

Quant à la provision pour congés non pris, elle s'élève à 462.824€ cette année contre 534.306€ en 2011. Le calcul prend en compte la rémunération journalière moyenne par grade pour chaque type d'agent (agents temporaires et agents contractuels) multipliée par le nombre de jours non prestés. Cette provision a donc diminué par rapport à l'an dernier suite aux mesures mises en place par l'Agence pour réduire les reports de congés supérieurs à 12 jours.

Les factures non reçues ou comptabilisées au 31/12/2012 vis-à-vis des entités consolidées s'élèvent à 1.337.538€ et concernent divers SLA avec les DG pour des prestations de services horizontaux. Nous retiendrons les montants suivants:

- 660.729€ vis-à-vis de la DG HR, dans le cadre des services de sécurité ainsi que pour les formations et les visites médicales,
- 541.316€ pour des prestations de l'OIB (crèches et garderies, entretien et nettoyage, fournitures de bureau),
- 40.124€ pour les traductions réalisées au cours du mois de décembre (CDT),
- 35.521€ pour les prestations du PMO (notamment le calcul des salaires) et dans une moindre mesure pour les fonctionnaires mis à disposition,
- 33.880€ pour les publications de l'OPOCE
- ...

Ce poste affiche une augmentation de 55% étant donné que la DG HR contrairement à 2011 n'a pas facturé en fin d'année les prestations relatives aux services de sécurité (602.483€).

➤ *Dettes entités consolidées*

Enfin, l'Agence est redevable d'un montant de 801.238€ vis-à-vis de ses DG de tutelle qui correspondent à la partie non utilisée du subside reçu en 2012.

## **2. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RESULTAT ECONOMIQUE**

### **2.1. PRODUITS D'EXPLOITATION**

Le revenu de l'Agence en 2012 a diminué de 409.753€ par rapport à 2011. Il est principalement composé des éléments suivants:

#### **2.1.1. Produits des opérations administratives**

➤ *Revenus relatifs aux immobilisations*

Il n'y a pas eu de transfert d'immobilisations à titre gratuit en 2012, il n'y a donc aucun revenu relatifs aux immobilisations cette année.

#### **2.1.2. Autres produits d'exploitation**

➤ *Différences de change*

Les gains de change s'élèvent à 2.900€ et résultent des calculs et des paiements de certains éléments du salaire en devises étrangères.

➤ *Autres produits d'exploitation*

Ils correspondent:

- à la contribution du FED au budget administratif de l'Agence pour un montant de 342.000€,
- à des refacturations diverses pour un montant de 26.075€ incluant principalement une note de débit de 20.015€ vis-à-vis de l'OIB car les provisions facturées en 2011 pour le centre de la petite enfance se sont avérées supérieures aux coûts réels. L'établissement du décompte final en 2011 a donc donné lieu à un recouvrement.
- à la partie utilisée des subventions reçues en 2012 et plus particulièrement:
  - 39.566.481€ de la DG EAC,
  - 3.998.952€ de la DG DEVCO,
  - 3.326.065€ de la DG COMM,
  - 1.114.591€ de la DG ELARG,
  - 505.649€ de FPI

### **2.2. CHARGES D'EXPLOITATION**

#### **2.2.1. Dépenses administratives**

Les dépenses administratives ont diminué de 421.901€ par rapport à l'année passée.

- Les dépenses de personnel concernant les agents temporaires et les agents contractuels ont augmenté de 987.746€ (+4%) par rapport à l'an passé. Cette augmentation résulte essentiellement de la provision comptabilisée pour couvrir l'indexation des salaires et dans une moindre mesure de l'exercice de promotion.



- La charge d'amortissement relative aux immobilisations diminue de 73.434€ (-20%) par rapport à 2011 étant donné qu'une partie des immobilisations existantes sont complètement amorties. La variation de l'amortissement cumulé au bilan pour l'ensemble des immobilisations corporelles est inférieure à la charge d'amortissement comptabilisée dans le compte de résultat en 2012 notamment suite au déclassement d'immobilisations corporelles totalement amorties.
- Les autres dépenses administratives affichent une diminution de 1.336.213€ (-5,5%) par rapport à l'an dernier. La justification de la diminution et les dépenses couvertes par ce poste sont détaillées ci-dessous.
  - les charges relatives à la location des immeubles et les frais accessoires s'élèvent à 4.112.643€ contre 4.053.007€ en 2011 principalement suite à l'indexation des loyers, et à l'augmentation des frais d'entretien et des taxes.

Il convient toutefois de signaler que les dépenses relatives à la sécurité et surveillance des immeubles ainsi que les frais de maintenance et de nettoyage exécutés conformément aux "protocoles d'accord de services" signés avec l'OIB et la DG HR sont comptabilisés dans les dépenses avec entités consolidées et sont détaillés ci-dessous.

- Les autres dépenses s'élèvent à 13.710.574€, soit une diminution de 1.299.323€ (-8,7%) par rapport à 2011. Les principales dépenses et les raisons des variations de coûts sont explicitées ci-dessous.
  - Le poste fournitures de bureau et maintenance couvrent les frais de maintenance du matériel informatique et des logiciels, des copieurs ainsi que des fournitures diverses, les dépenses s'élèvent à 522.059€ et restent stables par rapport à l'an dernier.
 

(Il convient de noter que les fournitures facturées dans le cadre du SLA avec l'OIB sont comptabilisées dans le compte "dépenses avec entités consolidées").
  - Les frais de communication passent d'un montant de 469.098€ à 174.186€ étant donné qu'il n'y a pas eu d'Infodays MEDIA, Culture et Erasmus Mundus contrairement à 2011.
  - Les frais de formation s'élèvent à 272.729€ en augmentation de 7% par rapport à l'an dernier suite à l'introduction de nouvelles formations qui ont attiré plus de participants.
  - Les frais de missions sont de 640.014€ et ont diminué de 4% par rapport à l'an dernier.
  - Les frais d'experts et de réunions s'élèvent à 5.877.705€ et affichent une diminution de l'ordre de 617.867€ par rapport à 2011 grâce à la mise en place de nouvelles mesures d'économie. En ce qui concerne les frais d'experts, un plus grand nombre d'évaluations ont été réalisées à distance, permettant ainsi de réduire les coûts. Au niveau des réunions, certains briefings ont pu être organisés à distance. De plus, il n'y a pas eu en 2012 de conférence "Eastern Partnership Platform".

- Les prestations informatiques atteignent 2.804.469€, en diminution de 83.941€ par rapport à 2011 et couvrent de la maintenance, mise à jour (incluant des tests) de logiciels existants comme OLGA, SAYKISS, on line expert evaluation tool, File Maker, Intranet et Internet, Sharepoint,... pour un montant de 1.664.000€. Ces développements n'ont pas fait l'objet d'une immobilisation car il s'agit de mise à jour de systèmes déjà développés et en place depuis de nombreuses années. Les prestations informatiques incluent également le service "helpdesk" pour un montant de l'ordre de 488.000€, de la maintenance et mise en place de serveurs pour un montant approximatif de 407.000€ et du développement de rapports en Business Object pour un montant d'environ 155.000€.
- En 2012, l'Agence a entrepris des développements informatiques dont le coût total sera supérieur à 250.000€. Conformément aux règles comptables, ces outils seront immobilisés lors de leur mise en production. Au 31/12/2012, les frais relatifs à ces développements s'élèvent à 328.517€ auxquels viennent s'ajouter les frais de personnel interne (participant aux développements) pour 11.930€. Sur ces montants, 323.794€ ont été transférés via le compte 61094070 "Transfert frais de développements internes en immobilisation" vers le compte de bilan 21400001 "Immobilisations en construction".
- Les services et biens divers non informatiques sont de 3.339.367€ (3.619.724€ en 2011) couvrent essentiellement les frais d'audit et les prestations des intérimaires ainsi que l'analyse réalisée en 2012 de nos "business processes".
- Les autres comptes n'appellent pas de commentaires particuliers.
- Enfin, l'Agence a comptabilisé un montant de 5.031.462€ (5.127.988€ en 2011) à titre de dépenses avec les entités consolidées. Si globalement ce poste affiche une diminution de 96.526€, certaines dépenses ont considérablement diminué alors que d'autres ont augmenté. Ces dépenses concernent notamment:
  - 1.161.000€ pour la mise à disposition du dispositif de télécommunication et le support informatique de la DG DIGIT,
  - 1.071.000€ pour les prestations fournies par l'OIB dans le cadre du SLA (gestion et maintenance de l'immeuble) en augmentation de 76.000€ par rapport à 2011 suite à la révision annuelle des tarifs,
  - 640.000€ (SLA DG HR-DS) pour la sécurité et la surveillance des immeubles, ces charges augmentent de 168.500€ par rapport à l'année précédente,
  - 560.000€ pour la réalisation de traductions (SLA CDT) soit 165.000€ de moins qu'en 2011, suite à une diminution du volume de traduction mais aussi grâce à meilleure planification des unités opérationnelles,
  - 451.000€ pour les crèches et garderie (SLA OIB),
  - 340.000€ pour l'aide administrative du PMO dans le calcul des salaires, des frais de missions et des remboursements aux candidats,
  - 268.000€ contre 140.000€ en 2011 pour les frais de publication, diffusion et stockage (OPOCE),
  - 145.000 pour la mise à disposition du système ABAC (SLA BUDG et DIGIT),
  - 118.000€ au lieu de 73.000€ en 2011 pour les frais d'archivage et d'affranchissement (SLA OIB),

- 110.000€ pour les papeteries et fournitures de bureau (SLA OIB),
- 99.000€ en frais de formation (SLA DG HR), soit 45.000€ de plus qu'en 2011 notamment suite à une augmentation de la demande de formation en 2012.
- ...

### **2.2.2. Dépenses opérationnelles**

Les pertes de change s'élèvent à 3.251€ et résultent des calculs et des paiements de certains éléments du salaire en devises étrangères.

## **2.3. CHARGES FINANCIERES**

### **2.3.1. Charges d'intérêts**

Cette année, l'Agence n'a pas dû supporter des intérêts de retard sur paiement contrairement à 2011.

## **3. NOTES ANNEXES AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

Le tableau des flux de trésorerie est établi à l'aide de la méthode indirecte. Cela signifie que le résultat net de l'exercice est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sortie de trésorerie opérationnelles passées ou futures liés à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie se rapportant aux investissements.

Le tableau des flux de trésorerie présente les flux de trésorerie de l'exercice classés en activités opérationnelles et d'investissement.

Les activités opérationnelles correspondent aux activités de l'Agence autres que les activités d'investissement. Il s'agit de la majorité des activités effectuées.

Les activités d'investissement couvrent l'acquisition et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles.

## **4. DROITS ET OBLIGATIONS HORS BILAN ET AUTRES INFORMATION**

L'Agence a signé deux contrats de bail pour la location des immeubles qu'elle occupe dont l'échéance est prévue au 31/12/2015. Le montant des loyers non indexés et restant à payer jusqu'à cette date s'élève à 6.440.038€ compte tenu:

- du remboursement anticipé intégral sur les travaux d'aménagement de l'immeuble BOUR (premier remboursement de 750.000€ en 2009 et un second remboursement de 418.429€ en 2010) avec comme conséquence un loyer trimestriel limité au "loyer de base" indexé annuellement,
- du remboursement partiel anticipé sur les travaux d'aménagement de l'immeuble BOU2 (premier remboursement de 613.000€ en 2011 et un second remboursement de 652.500€ en 2012) avec comme conséquence un loyer trimestriel revu à la baisse,
- du paiement des loyers du 1<sup>er</sup> trimestre 2013 qui ont été effectués en 2012.

Il convient également de souligner que l'Agence sera amenée à supporter, en fin de bail, les coûts relatifs à la remise en pristin état des 2 immeubles loués (BOUR et BOU2), sous réserve de l'usure locative normale.

De plus, pour l'immeuble BOU2, le contrat de bail prévoit que le bailleur informe l'Agence au plus tard le 31/03/2015 de sa décision, soit de conserver les aménagements de l'immeuble listés à l'annexe 9 du contrat de bail, soit de les faire enlever par l'Agence au frais de celle-ci. En ce qui concerne l'immeuble BOUR, le bailleur conserve les aménagements sans pouvoir exiger leur suppression.

Par ailleurs, l'Agence a reporté des crédits pour un montant de 6.459.860€ dont

- 3.695.973€ constituent une obligation hors bilan et concernent des factures à recevoir en 2013 pour des services ou des biens commandés en 2012 mais non prestés/livrés au 31/12/2012. Ce montant inclut notamment:
  - 1.175.000€ pour des prestations d'experts et des réunions de début 2013,
  - 1.024.000€ correspondant à la charge 2013 pour des missions d'audit contractualisées fin 2012,
  - 915.000€ pour des frais opérationnels ou de développements informatiques qui seront prestés en 2013
  - 205.000€ pour des demandes de traduction introduites fin 2012 et qui seront réalisées début 2013,
  - 169.000€ pour la mise à disposition par la DG DIGIT d'un outil de gestion des organisations mis à disposition par la DIGIT ainsi que d'un coach en matière de Business Process Management.
- le solde correspond à des factures à recevoir en 2013 pour des prestations réalisées en 2012 et qui ont fait l'objet d'une provision pour factures à recevoir au passif du bilan.

Enfin, il convient de signaler que l'agence a introduit un recours en justice en vue de contester le paiement des taxes immobilières levées par la Commune d'Evere qui violerait le protocole de privilèges et immunités applicable aux Institutions. Ce recours pourrait donner lieu au remboursement à l'Agence d'un montant de 643.000€.

### III. ETATS BUDGETAIRES

Le budget général de l'Agence obéit à plusieurs principes fondamentaux:

- **l'unité et la vérité budgétaire:** toutes les recettes et les dépenses doivent être réunies au sein d'un seul et unique document budgétaire. Elles doivent être imputées à une ligne du budget, et aucune dépense ne peut dépasser les crédits autorisés;
- **l'universalité:** ce principe regroupe deux règles:
  - la règle de non-affectation, selon laquelle les recettes budgétaires ne doivent pas être affectées à des dépenses précises (l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses);
  - la règle de non-contraction, selon laquelle les recettes et les dépenses doivent être inscrites dans le budget pour leur montant intégral, sans contraction entre elles,
- **l'annualité:** les crédits inscrits sont autorisés pour la durée d'un seul exercice budgétaire et doivent donc être utilisés au cours de cet exercice;
- **l'équilibre:** le budget est équilibré en recettes et en dépenses (les prévisions de recettes couvrent les crédits de paiement),
- **la spécialité:** chaque crédit doit avoir une destination déterminée et être affecté à ce but spécifique,
- **l'unité de compte:** le budget est établi, exécuté et fait l'objet d'une reddition des comptes en euros;
- **la bonne gestion financière:** les crédits budgétaires sont utilisés conformément au principe de bonne gestion financière, à savoir conformément aux principes d'économie, d'efficacité et d'efficacités;
- **la transparence:** le budget et les comptes annuels définitifs sont publiés au Journal officiel de l'Union européenne.

#### III.1. RESULTAT BUDGETAIRE

		2012	2011
<b>REVENUS</b>			
	Subventions de la Commission (pour le budget de fonctionnement - Titres 1,2 et 3 - de l'agence)	+ 49.312.976,00	49.611.237,00
	Autres contributions(FED)	+ 342.000,00	342.000,00
	Autres revenus	+ 65.468,30	6.908,94
<b>TOTAL REVENUS (a)</b>		<b>49.720.444,30</b>	<b>49.960.145,94</b>
<b>DEPENSES</b>			
	<i>Titre I:Personnel</i>		
	Paievements	- 28.720.638,32	28.546.540,35
	Crédits reportés	- 901.054,98	944.738,43
	<i>Titre II:Dépenses administratives</i>		
	Paievements	- 14.144.747,42	15.646.585,97
	Crédits reportés	- 5.558.805,17	4.717.854,24
<b>TOTAL DEPENSES (b)</b>		<b>49.325.245,89</b>	<b>49.855.718,99</b>
<b>RESULTAT DE L'ANNEE FINANCIERE (a-b)</b>		<b>395.198,41</b>	<b>104.426,95</b>
	Annulation des crédits de paiement non utilisés reportés de l'année précédente	+ 406.710,75	627.831,78
	Ajustements du report de l'année précédente des crédits disponibles au 31.12 provenant de revenus attribués	+	
	Différences de change de l'année (gain +/-perte -)	+/- -671,06	-507,78
<b>SOLDE DU RESULTAT DE L'ANNEE FINANCIERE</b>		<b>801.238,10</b>	<b>731.750,95</b>
Non inclus dans le résultat budgétaire:			
	Intérêts générés au 31/12/N sur les fonds de subvention de la Commission et à rembourser à la Commission (dette)	+ 72.023,05	132.723,89

L'Agence affiche un surplus budgétaire de 801.238€.

Ce surplus qui sera restitué aux DG de tutelle en 2013 s'explique comme suit:

- 406.711€ provenant de la partie non utilisée crédits reportés de 2011 vers 2012 en vue d'effectuer des paiements,
- 329.730€ résultant de la partie non engagée des subventions 2012 reçues des DG de tutelle,
- 65.468€ de refacturation diverses et qui conformément au règlement financier des agences exécutives ne peuvent faire l'objet d'une recette affectée,
- Enfin, ce montant est diminué de 671€ résultant des pertes de change.

Quant aux intérêts perçus sur la subvention, ils s'élèvent à 72.023€ et seront reversés aux différentes DG concernées.

### III.2.RECONCILIATION DU RESULTAT BUDGETAIRE/COMPTABLE

	sign +/-	
<b>Résultat économique de l'Année</b>	+/-	<b>-119.212,23</b>
<b>Ajustements comptables: éléments inclus dans le résultat économique mais pas dans le résultat budgétaire</b>		
Ajustements Cut off (extourne 31.12.N-1 )	-	-2.193.018,18
Ajustements Cut off (cut- off 31.12.N )	+	2.744.559,33
Factures non payées au 31/12/N et comptabilisées dans un compte de charge	+	82.032,82
charge d'amortissements de l'année des immobilisations corporelles et incorporelles	+	301.836,48
Provisions	+	568.350,15
Réduction de valeur	+	319,00
Ordres de recouvrement émis, comptabilisés dans un compte de produit et non encaissés au 31/12/N	-	-719,68
Préfinancements accordés les années antérieures et apurés dans l'année	+	0,00
Paiements effectués sur les crédits reportés	+	5.255.881,92
Autres (charges à reporter payées en N-1 et prises en charge dans l'année N)	+/-	662.723,52
Différences de change	+/-	-321,63
<b>Ajustements budgétaires: éléments inclus dans le résultat budgétaire mais pas dans le résultat économique</b>		
Acquisitions d'immobilisations (moins montants impayés au 31/12/N)	-	-513.198,16
Nouveaux préfinancements payés dans l'année N et ouverts au 31/12/N	-	-30.348,24
Nouveaux préfinancements reçus dans l'année N et ouverts au 31/12/N	+	801.238,10
Ordres de recouvrements émis avant l'année N et encaissés dans l'année N	+	40.113,14
Ordres de recouvrements émis dans l'année N sur des comptes de bilan (pas compte 6 et 7) et encaissés dans l'année N	+	
Crédits de paiement reportés en N+1	-	-6.459.860,15
Annulation de crédits de paiement reportés de N-1	+	406.710,75
Autres (charges à reporter payés dans l'année N et factures payées en N et comptabilisées en charges N-1)	+/-	-745.750,18
<b>total</b>		<b>801.336,76</b>
<b>Résultat budgétaire (+ surplus)</b>		<b>801.238,10</b>
Différence non expliquée		-98,66

Il existe des différences permanentes ou temporelles entre le résultat budgétaire basé sur la comptabilité de caisse et le résultat comptable basé sur la comptabilité d'exercice. Il s'ensuit que l'agence présente un résultat comptable de -119.212€ (perte) alors que le résultat budgétaire lui est de 801.238€ (surplus). Cette différence s'explique par les éléments suivants :

- Dans le résultat comptable les factures non comptabilisées ou non reçues au 31/12/2012 mais relatives à des services prestés ou des biens livrés en 2012 sont considérées comme des charges de l'année alors que budgétairement la charge inclut également les reports de crédits destinés à l'apurement des factures à recevoir l'année suivante pour des services ou biens qui ont été engagés en 2012 et seront prestés au début 2013 .
- En comptabilité d'exercice, les charges payées d'avance sont reportées sur l'exercice au cours duquel elles sont réellement encourues (année de prestation) alors que le résultat budgétaire prend en compte ce montant car ces dépenses ont été décaissées. A l'inverse, les montants payés les années antérieures n'ont plus d'impact sur le résultat budgétaire mais bien sur le résultat comptable au moment de la prise en charge de la partie relative à l'année en cours.
- Dans le résultat comptable, seul l'amortissement annuel des immobilisations est considéré comme charge alors que budgétairement la dépense prise en compte correspond au coût d'achat de l'immobilisation au moment où elle est décaissée.
- Les provisions constituent des charges qui diminuent le résultat comptable et inversement une extourne de provision augmente le résultat comptable alors que ces charges non décaissées n'influencent pas le résultat budgétaire.

- Les paiements réalisés sur les crédits reportés constituent une charge impactant le résultat économique alors que budgétairement la charge a été prise en compte en N-1.
- La partie non utilisée du subside reçu dans l'année n n'est pas considérée comme recette en comptabilité d'exercice alors que budgétairement elle constitue une recette car il s'agit de fonds encaissés dans l'année.

### III.3. EXECUTION BUDGETAIRE

#### III.3.1. DEPENSES BUDGETAIRES

<b>TITRE I - Dépenses de personnel</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>Var.</b>
Crédits budgétaires - C1 (1)	29.686.000	29.537.937	1%
Engagements (2)	29.621.693	29.491.279	0%
Paievements (3)	28.720.638	28.546.540	1%
Report de crédits (n+1) (4)	901.055	944.738	-5%
<b>Dépenses totales sur crédits C1 (5) = (3) + (4)</b>	<b>29.621.693</b>	<b>29.491.279</b>	<b>0%</b>
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	33.408	185.268	-82%
% d'utilisation des crédits (5)/(1)	99,78%	99,84%	
% de paiements par rapport aux engagements (3)/(2)	96,96%	96,80%	
<b>TITRE II - Dépenses administratives</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>Var.</b>
Crédits budgétaires - C1 (1)	19.968.976	20.415.300	-2%
Engagements (2)	19.703.553	20.364.440	-3%
Paievements (3)	14.144.747	15.646.586	-10%
Report de crédits (n+1) (4)	5.558.805	4.717.854	18%
<b>Dépenses totales sur crédits C1 (5) = (3) + (4)</b>	<b>19.703.553</b>	<b>20.364.440</b>	<b>-3%</b>
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	373.302	442.564	-16%
% d'utilisation des crédits (5)/(1)	98,67%	99,75%	
% de paiements par rapport aux engagements (3)/(2)	71,79%	76,83%	
<b>TOTAL</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>	<b>Var.</b>
Crédits budgétaires - C1 (1)	49.654.976	49.953.237	-1%
Engagements (2)	49.325.246	49.855.719	-1%
Paievements (3)	42.865.386	44.193.126	-3%
Report de crédits (n+1) (4)	6.459.860	5.662.593	14%
<b>Dépenses totales sur crédits C1 (5) = (3) + (4)</b>	<b>49.325.246</b>	<b>49.855.719</b>	<b>-1%</b>
Annulation de reports de crédits antérieurs - C8	406.711	627.832	-35%
% d'utilisation des crédits (5)/(1)	99,34%	99,80%	
% de paiements par rapport aux engagements (3)/(2)	86,90%	88,64%	

Le budget de fonctionnement 2012 de l'EACEA s'élevait à 49,65 M€ en diminution de 0,6% (-0,3 M€) par rapport à 2011. On constate une diminution de 1% des crédits engagés par rapport à 2011. Les paiements quant à eux diminuent de 3% et les reports de crédits ont augmenté de 14% par rapport à

l'an dernier. En ce qui concerne l'annulation des crédits reportés, celle-ci affiche une diminution de 0,22 M€ par rapport à 2011 principalement concentrée sur le titre I.

Les crédits engagés s'élèvent à 49,32 M€ approchant les 100% des crédits alloués comme l'an passé. L'exécution est donc supérieure à l'objectif fixé dans plan de gestion (97%).

Les paiements ont atteint 42,86 M€ (44,19 M€ en 2011) représentant un taux d'exécution de 86,3% des crédits disponibles. L'exécution est donc supérieure à l'objectif fixé dans plan de gestion (80%)

Les reports de crédits s'élèvent à 6,46 M€ équivalents à 13% des crédits engagés. Ce taux de report est de 1,7% supérieur à l'an dernier.

Par ailleurs, les crédits reportés de 2011 n'ont pas été complètement utilisés en 2012. En effet, 0,41 M€ représentant 7,2% du report ont fait l'objet d'une annulation.

Le détail de l'exécution des crédits 2012 ainsi que les commentaires sont présentés ci-après.



## Exécution des crédits C1:

### Titre I "Dépenses de personnel":

Fund Source : C1		31/12/2012		ENGAGEMENTS			PAIEMENTS			
Budget Line	Budget line description	Crédits disponibles (Euro)	Montants engagés (Euro)	% exécution	Crédits disponibles (Euro)	Montants payés (Euro)	% exécution	Carry over		
A-1100	Traitements de base	7.899.000,00	7.898.200,67	99,99 %	7.899.000,00	7.898.200,67	99,99 %	0,00		
A-1101	Allocations familiales	820.000,00	819.981,42	100,00 %	820.000,00	819.981,42	100,00 %	0,00		
A-1102	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	806.000,00	804.993,96	99,88 %	806.000,00	804.993,96	99,88 %	0,00		
art. 110	Sum:	9.525.000,00	9.523.176,05	99,98 %	9.525.000,00	9.523.176,05	99,98 %	0,00		
A-1112	Agents contractuels	14.948.000,00	14.947.811,79	100,00 %	14.948.000,00	14.947.811,79	100,00 %	0,00		
A-1113	Stagiaires	168.000,00	167.105,64	99,47 %	168.000,00	167.105,64	99,47 %	0,00		
A-1115	Fonctionnaires europ, nation, int, détachés à l'ag	22.000,00	22.000,00	100,00 %	22.000,00	12.339,32	56,09 %	9.660,68		
art. 111	Sum:	15.138.000,00	15.136.917,43	99,99 %	15.138.000,00	15.127.256,75	99,93 %	9.660,68		
A-1130	Couverture des risques de maladie	272.000,00	270.233,70	99,35 %	272.000,00	270.233,70	99,35 %	0,00		
A-1131	Couverture risques d'accidents et de maladie prof.	41.000,00	40.000,68	97,56 %	41.000,00	40.000,68	97,56 %	0,00		
A-1132	Couverture des risques de chômage	105.000,00	104.273,63	99,31 %	105.000,00	104.273,63	99,31 %	0,00		
art. 113	Sum:	418.000,00	414.508,01	99,16 %	418.000,00	414.508,01	99,16 %	0,00		
A-1140	Allocations à la naissance et en cas de décès	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		
A-1141	Frais de voyage à l'occasion du congé annuel	136.000,00	134.251,46	98,71 %	136.000,00	134.251,46	98,71 %	0,00		
A-1149	Autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		
art. 114	Sum:	136.000,00	134.251,46	98,71 %	136.000,00	134.251,46	98,71 %	0,00		
A-1170	Intérimaires	2.500.000,00	2.480.000,00	99,20 %	2.500.000,00	2.267.015,59	90,68 %	212.984,41		
A-1178	Autres services externes (y compris coûts pour SLA)	329.000,00	329.000,00	100,00 %	329.000,00	303.139,79	92,14 %	25.860,21		
art. 117	Sum:	2.829.000,00	2.809.000,00	99,29 %	2.829.000,00	2.570.155,38	90,85 %	238.844,62		
A-1181	Frais de voyage mutation/entrée/cessation	500,00	308,06	61,61 %	500,00	308,06	61,61 %	0,00		
A-1182	Indemnité d'installation, réinstallation et mutation	8.000,00	7.954,96	99,44 %	8.000,00	7.954,96	99,44 %	0,00		
A-1183	Frais de déménagement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		
A-1184	Indemnités journalières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00		
A-1185	Frais divers de recrutement du personnel	10.000,00	10.000,00	100,00 %	10.000,00	7.009,19	70,09 %	2.990,81		
art. 118	Sum:	18.500,00	18.263,02	98,72 %	18.500,00	15.272,21	82,55 %	2.990,81		
A-1190	Coefficients correcteurs	2.000,00	1.763,51	88,18 %	2.000,00	1.763,51	88,18 %	0,00		
art. 119	Sum:	2.000,00	1.763,51	88,18 %	2.000,00	1.763,51	88,18 %	0,00		
Chap. 11	<b>Personnel en activité</b>	<b>28.066.500,00</b>	<b>28.037.879,48</b>	<b>99,90 %</b>	<b>28.066.500,00</b>	<b>27.786.383,37</b>	<b>99,00 %</b>	<b>251.496,11</b>		
A-1300	Frais de missions	680.000,00	650.000,00	95,59 %	680.000,00	597.261,40	87,83 %	52.738,60		
art. 130	Sum:	680.000,00	650.000,00	95,59 %	680.000,00	597.261,40	87,83 %	52.738,60		
Chap. 13	<b>Frais de missions et déplacements</b>	<b>680.000,00</b>	<b>650.000,00</b>	<b>95,59 %</b>	<b>680.000,00</b>	<b>597.261,40</b>	<b>87,83 %</b>	<b>52.738,60</b>		
A-1420	Restaurants/Cantines	7.000,00	7.000,00	100,00 %	7.000,00	4.383,38	62,62 %	2.616,62		
art. 142	Sum:	7.000,00	7.000,00	100,00 %	7.000,00	4.383,38	62,62 %	2.616,62		
A-1430	Service Médical	66.000,00	66.000,00	100,00 %	66.000,00	44.399,39	67,27 %	21.600,61		
art. 143	Sum:	66.000,00	66.000,00	100,00 %	66.000,00	44.399,39	67,27 %	21.600,61		
A-1440	Cours/Formation	323.000,00	318.941,29	98,74 %	323.000,00	198.031,96	61,31 %	120.909,33		
art. 144	Sum:	323.000,00	318.941,29	98,74 %	323.000,00	198.031,96	61,31 %	120.909,33		
A-1490	Autres interventions	22.500,00	21.872,53	97,21 %	22.500,00	21.009,06	93,37 %	863,47		
art. 149	Sum:	22.500,00	21.872,53	97,21 %	22.500,00	21.009,06	93,37 %	863,47		
Chap. 14	<b>Infrastructure à caractère socio-médical</b>	<b>418.500,00</b>	<b>413.813,82</b>	<b>98,88 %</b>	<b>418.500,00</b>	<b>267.823,79</b>	<b>64,00 %</b>	<b>145.990,03</b>		
A-1630	Centre de la petite enfance	520.000,00	520.000,00	100,00 %	520.000,00	69.169,76	13,30 %	450.830,24		
art. 163	Sum:	520.000,00	520.000,00	100,00 %	520.000,00	69.169,76	13,30 %	450.830,24		
Chap. 16	<b>Centre de la petite enfance</b>	<b>520.000,00</b>	<b>520.000,00</b>	<b>100,00 %</b>	<b>520.000,00</b>	<b>69.169,76</b>	<b>13,30 %</b>	<b>450.830,24</b>		
A-1700	Frais de représentation	1.000,00	0,00	0,00 %	1.000,00	0,00	0,00 %	0,00		
art. 170	Sum:	1.000,00	0,00	0,00 %	1.000,00	0,00	0,00 %	0,00		
Chap. 17	<b>Frais de réception et représentation</b>	<b>1.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 %</b>	<b>1.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 %</b>	<b>0,00</b>		
Titre I		<b>29.686.000,00</b>	<b>29.621.693,30</b>	<b>99,78 %</b>	<b>29.686.000,00</b>	<b>28.720.638,32</b>	<b>96,75 %</b>	<b>901.054,98</b>		

Titre II : "Immeubles, matériel et dépenses de fonctionnement":

Budget Line	Budget line description	ENGAGEMENTS			PAIEMENTS			Carry over
		Crédits disponibles (Euro)	Montants engagés (Euro)	% exécution	Crédits disponibles (Euro)	Montants payés (Euro)	% exécution	
A-2000	Loyer	2.381.000,00	2.380.324,79	99,97 %	2.381.000,00	2.380.324,79	99,97 %	0,00
art. 200	Sum:	2.381.000,00	2.380.324,79	99,97 %	2.381.000,00	2.380.324,79	99,97 %	0,00
A-2010	Assurances	18.000,00	17.900,00	99,44 %	18.000,00	17.311,41	96,17 %	588,59
art. 201	Sum:	18.000,00	17.900,00	99,44 %	18.000,00	17.311,41	96,17 %	588,59
A-2020	Eau/Gaz/Electricité	300.000,00	300.000,00	100,00 %	300.000,00	275.234,12	91,74 %	24.765,88
art. 202	Sum:	300.000,00	300.000,00	100,00 %	300.000,00	275.234,12	91,74 %	24.765,88
A-2030	Nettoyage et Entretien	1.090.000,00	1.090.000,00	100,00 %	1.090.000,00	1.062.506,25	97,48 %	27.493,75
art. 203	Sum:	1.090.000,00	1.090.000,00	100,00 %	1.090.000,00	1.062.506,25	97,48 %	27.493,75
A-2040	Aménagement locaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
art. 204	Sum:	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
A-2050	Sécurité et Surveillance	665.000,00	665.000,00	100,00 %	665.000,00	50.037,11	7,52 %	614.962,89
art. 205	Sum:	665.000,00	665.000,00	100,00 %	665.000,00	50.037,11	7,52 %	614.962,89
A-2090	Autres dépenses (taxes)	742.000,00	741.815,10	99,98 %	742.000,00	741.815,10	99,98 %	0,00
art. 209	Sum:	742.000,00	741.815,10	99,98 %	742.000,00	741.815,10	99,98 %	0,00
Chap. 20	<b>Location d'immeuble et frais accessoires</b>	<b>5.196.000,00</b>	<b>5.195.039,89</b>	<b>99,98 %</b>	<b>5.196.000,00</b>	<b>4.527.228,78</b>	<b>87,13 %</b>	<b>667.811,11</b>
A-2100	Équipement de traitement de données	155.000,00	154.739,66	99,83 %	155.000,00	70.582,88	45,54 %	84.156,78
A-2101	Développement logiciels (software + office aut.)	1.156.000,00	1.155.335,01	99,94 %	1.156.000,00	831.725,43	71,95 %	323.609,58
A-2102	Prest. extér. pour traitement des données	3.287.000,00	3.286.659,80	99,99 %	3.287.000,00	2.189.667,84	66,62 %	1.096.991,96
art. 210	Sum:	4.598.000,00	4.596.734,47	99,97 %	4.598.000,00	3.091.976,15	67,25 %	1.504.758,32
Chap. 21	<b>Traitement de données</b>	<b>4.598.000,00</b>	<b>4.596.734,47</b>	<b>99,97 %</b>	<b>4.598.000,00</b>	<b>3.091.976,15</b>	<b>67,25 %</b>	<b>1.504.758,32</b>
A-2200	Achat de matériel et installations techniques	5.000,00	4.386,60	87,73 %	5.000,00	1.995,02	39,90 %	2.391,58
A-2202	Location et leasing de matériel et installations tech.	45.600,00	45.531,17	99,85 %	45.600,00	37.920,97	83,16 %	7.610,20
A-2203	Entretien, exploitation et réparation de matériel	82.000,00	82.000,00	100,00 %	82.000,00	61.571,78	75,09 %	20.428,22
art. 220	Sum:	132.600,00	131.917,77	99,49 %	132.600,00	101.487,77	76,54 %	30.430,00
A-2210	Achat de mobilier	63.000,00	62.799,75	99,68 %	63.000,00	0,00	0,00 %	62.799,75
A-2213	Entretien et réparation de mobilier	400,00	0,00	0,00 %	400,00	0,00	0,00 %	0,00
art. 221	Sum:	63.400,00	62.799,75	99,05 %	63.400,00	0,00	0,00 %	62.799,75
A-2232	Location, leasing matériel de transport, frais de mobilité	46.500,00	46.500,00	100,00 %	46.500,00	42.532,21	91,47 %	3.967,79
art. 223	Sum:	46.500,00	46.500,00	100,00 %	46.500,00	42.532,21	91,47 %	3.967,79
A-2250	Fonds de bibliothèque	3.845,00	1.626,20	42,29 %	3.845,00	1.326,20	34,49 %	300,00
A-2252	Abonnements aux journaux et périodiques	17.655,00	17.445,16	98,81 %	17.655,00	16.226,28	91,91 %	1.218,88
art. 225	Sum:	21.500,00	19.071,36	88,70 %	21.500,00	17.552,48	81,64 %	1.518,88
Chap. 22	<b>Biens meubles et frais accessoires</b>	<b>264.000,00</b>	<b>260.288,88</b>	<b>98,59 %</b>	<b>264.000,00</b>	<b>161.572,46</b>	<b>61,20 %</b>	<b>98.716,42</b>
A-2300	Papeterie et fournitures de bureau	112.000,00	112.000,00	100,00 %	112.000,00	77.816,92	69,48 %	34.183,08
art. 230	Sum:	112.000,00	112.000,00	100,00 %	112.000,00	77.816,92	69,48 %	34.183,08
A-2320	Frais bancaires	1.000,00	0,60	0,06 %	1.000,00	0,45	0,05 %	0,15
art. 232	Sum:	1.000,00	0,60	0,06 %	1.000,00	0,45	0,05 %	0,15
A-2330	Frais de contentieux	32.000,00	32.000,00	100,00 %	32.000,00	6.790,00	21,22 %	25.210,00
art. 233	Sum:	32.000,00	32.000,00	100,00 %	32.000,00	6.790,00	21,22 %	25.210,00
A-2350	Assurances diverses	5.000,00	4.500,00	90,00 %	5.000,00	1.698,99	33,98 %	2.801,01
A-2352	Frais divers de réunions internes	20.000,00	18.500,00	92,50 %	20.000,00	15.107,91	75,54 %	3.392,09
A-2353	Travaux de manutention et déménagement	6.500,00	6.500,00	100,00 %	6.500,00	4.091,39	62,94 %	2.408,61
A-2354	Archivage de documents	50.500,00	50.059,02	99,13 %	50.500,00	50.059,02	99,13 %	0,00
A-2355	Tenues de service	500,00	255,00	51,00 %	500,00	255,00	51,00 %	0,00
art. 235	Sum:	82.500,00	79.814,02	96,74 %	82.500,00	71.212,31	86,32 %	8.601,71
A-2390	Information, Communication et Publication (fonctio	4.000,00	2.500,00	62,50 %	4.000,00	572,52	14,31 %	1.927,48
art. 239	Sum:	4.000,00	2.500,00	62,50 %	4.000,00	572,52	14,31 %	1.927,48
Chap. 23	<b>Dépenses de fonctionnement administratif courant</b>	<b>231.500,00</b>	<b>226.314,62</b>	<b>97,76 %</b>	<b>231.500,00</b>	<b>156.392,20</b>	<b>67,56 %</b>	<b>69.922,42</b>
A-2400	Affranchissement correspondance et frais de port	70.000,00	70.000,00	100,00 %	70.000,00	58.864,22	84,09 %	11.135,78
art. 240	Sum:	70.000,00	70.000,00	100,00 %	70.000,00	58.864,22	84,09 %	11.135,78
A-2410	Redevances de télécommunications	781.000,00	780.594,99	99,95 %	781.000,00	780.594,99	99,95 %	0,00
art. 241	Sum:	781.000,00	780.594,99	99,95 %	781.000,00	780.594,99	99,95 %	0,00
Chap. 24	<b>Affranchissement et télécommunication</b>	<b>851.000,00</b>	<b>850.594,99</b>	<b>99,95 %</b>	<b>851.000,00</b>	<b>839.459,21</b>	<b>98,64 %</b>	<b>11.135,78</b>
A-2600	Frais d'experts	6.047.476,00	5.938.494,90	98,20 %	6.047.476,00	4.551.642,24	75,27 %	1.386.852,66
A-2601	Frais de réunions liés activités opération.	640.000,00	582.277,34	90,98 %	640.000,00	241.198,94	37,69 %	341.078,40
art. 260	Sum:	6.687.476,00	6.520.772,24	97,51 %	6.687.476,00	4.792.841,18	71,67 %	1.727.931,06
A-2620	Information, Communication & Publication	423.000,00	381.613,69	90,22 %	423.000,00	234.485,56	55,43 %	147.128,13
art. 262	Sum:	423.000,00	381.613,69	90,22 %	423.000,00	234.485,56	55,43 %	147.128,13
A-2630	Frais de traduction	586.000,00	560.000,00	95,56 %	586.000,00	315.824,00	53,89 %	244.176,00
art. 263	Sum:	586.000,00	560.000,00	95,56 %	586.000,00	315.824,00	53,89 %	244.176,00
A-2640	Frais d'audits	1.132.000,00	1.112.193,81	98,25 %	1.132.000,00	24.967,88	2,21 %	1.087.225,93
art. 264	Sum:	1.132.000,00	1.112.193,81	98,25 %	1.132.000,00	24.967,88	2,21 %	1.087.225,93
Chap. 26	<b>Frais administratifs liés aux activités opérationnelles</b>	<b>8.828.476,00</b>	<b>8.574.579,74</b>	<b>97,12 %</b>	<b>8.828.476,00</b>	<b>5.368.118,62</b>	<b>60,80 %</b>	<b>3.206.461,12</b>
Titre II		19.968.976,00	19.703.552,59	98,67 %	19.968.976,00	14.144.747,42	70,83 %	5.558.805,17
TOTAL		49.654.976,00	49.325.245,89	99,34 %	49.654.976,00	42.865.385,74	86,33 %	6.459.860,15

## ***I. Exécution des crédits d'engagements***

Sur les crédits alloués de 49,65 M€, les 49,32 M€ engagés sont répartis comme suit:

- 29,62 M€ sur le titre I "Dépenses de Personnel",
- 19,70 M€ sur le titre II "Immeubles, Matériel et Dépenses de fonctionnement"

### **Titre I (Dépenses de personnel):**

L'Agence a procédé à des aménagements de crédits en fin d'année étant donné que l'indexation salariale de 2011 et 2012 initialement budgétée n'a pas fait l'objet d'un paiement, lui permettant ainsi d'optimiser son exécution budgétaire et d'approcher les 100% sur l'ensemble des chapitres à l'exception du chapitre 13 "missions". Certaines missions planifiées pour la fin d'année n'ont finalement pas pu être réalisées. Ce titre n'appelle donc pas de commentaire particulier.

### **Titre II (Immeubles, matériel et dépenses de fonctionnement):**

Sur ce titre, le taux d'exécution dépasse les 98% sur la plupart des chapitres à l'exception du chapitre 26. Certains chapitres représentant une part importante du titre II affichent même une exécution proche des 100% .

Sur le chapitre 26 "Frais administratifs liés aux activités opérationnelles, le taux d'exécution est de 97,1% et le solde non utilisé résulte de la combinaison des éléments suivants:

- sur les experts, les coûts réels sur les sélections clôturées se sont avérés inférieurs à nos estimations,
- sur les réunions liées aux activités opérationnelles, les offres de prix pour les actions contractualisées en fin d'année étaient inférieures à nos prévisions,
- sur la communication, les frais de stockage et diffusion communiqués par l'OPOCE en fin d'année étaient inférieurs aux prévisions initiales et une publication a été annulée,
- sur les traductions, le nombre de pages pour certaines traductions prévues en fin d'année a été réduit,
- sur les audits, l'offre de prix relative au dernier contrat a été négociée à la baisse.

Les autres chapitres n'appellent pas de commentaire particulier au vu du taux d'exécution ou du faible montant que représente le chapitre par rapport au total du titre II.

## ***II. Exécution des crédits de paiements***

L'exécution des crédits de paiement s'élève à 42,86 M€ soit 86,3% des crédits disponibles (-2,2% par rapport à 2011). Un montant de 6,46 M€ sera payé en 2013 après réception des factures. Les sommes non nécessaires au paiement de factures ont fait l'objet d'un dégageant avant le 31/12/12.

Les paiements se répartissent comme suit:

- 28,72 M€ sur le titre I "Dépenses de Personnel" c'est-à-dire 96,8% du budget alloué à ce titre. Le solde de 0,90 M€ (3% des crédits engagés) est reporté en 2013 et sera payé à la réception des factures concernées.
- 14,14 M€ sur le titre II " Immeubles, Matériel et Dépenses de fonctionnement" représentant 70,8% du budget disponible sur ce titre. Le solde de 5,56 M€ (28% des crédits engagés) est reporté à 2013 et sera payé à la réception des factures.

## **Titre I (Dépenses de personnel):**

Les paiements restant à réaliser concernent essentiellement:

- Pour le personnel en activité (chap. 11) qui représente 94% des crédits du titre I (dépenses de personnel), 99% des crédits engagés ont été payés. Des factures sont encore à recevoir pour les prestations intérimaires du mois de décembre, pour les prestations du PMO, ainsi que dans une moindre mesure pour la mise à disposition de fonctionnaires de la Commission et pour les frais de recrutement.
- Pour les frais de missions (chap. 13), 88% des crédits engagés ont été payés. Des factures de l'agence de voyage doivent encore nous parvenir ainsi que des décomptes de missions pour les derniers mois de l'année 2012.
- Pour les infrastructures à caractère socio-médical (chap. 14), 64% des engagements ont déjà fait l'objet d'un paiement. Comme l'an dernier, des factures sont encore attendues pour les derniers mois de l'année essentiellement pour la formation, le service médical.
- Pour le Centre de la petite enfance (chap. 16), les paiements n'atteignent que 13% étant donné que l'OIB n'a pas facturé la contribution 2012 de l'Agence aux frais de crèche et garderie. Seule la contribution de l'agence aux transports scolaires a été payée.

## **Titre II (Immeubles, matériel et dépenses de fonctionnement):**

- Sur le loyer, les charges locatives et les autres dépenses immobilières (chap. 20), 87% des crédits engagés ont été liquidés. Des factures doivent encore être reçues la sécurité et la surveillance des immeubles, pour le nettoyage et l'entretien couverts par un "Service Level Agreement" ainsi que pour la consommation d'eau, gaz et électricité de décembre.
- Pour le traitement de données (chap. 21), 67% des crédits engagés ont été payés. Des factures sont encore à recevoir étant donné que certains engagements couvrent des prestations étalées sur 2012 et début 2013 et que des contrats ont été conclus vers la fin de l'année 2012.
- Pour les biens meubles et frais accessoires (chap. 22), 61% des crédits engagés ont fait l'objet de paiement. Des factures sont attendues, essentiellement, pour du mobilier commandé fin 2012, pour la location et l'entretien des copieurs.
- Pour les dépenses de fonctionnement administratif courant (chap. 23), 68% des crédits engagés ont été liquidés. Des factures sont encore attendues essentiellement pour les fournitures de bureau et les frais d'assistance juridique.
- Pour les dépenses d'affranchissement et télécommunication (chap. 24), 99% des engagements ont fait l'objet de paiement. Le reliquat de crédits servira à couvrir les frais de port relatifs au second semestre (SLA OIB)
- Enfin, en ce qui concerne les frais administratifs liés aux activités opérationnelles (chap. 26) qui représentent 44% des crédits du titre II, 61% des crédits engagés ont été payés. Sur l'article 260, 17% des crédits engagés doivent encore être liquidés. Des factures d'experts sont encore à recevoir pour des prestations de décembre 2012 et de début 2013 ainsi que pour certaines conférences ou réunions de coordination se tenant fin 2012 / début 2013. En ce qui concerne les frais de communication (ligne 2620), le décompte final de l'Infoday LLP n'était pas encore reçu en décembre 2012, certaines publications de fin d'année et des frais de stockage et diffusion doivent être facturés en 2013, le solde sera apuré en 2013. Pour les frais de traduction (ligne 2630), les commandes de décembre seront payées en 2013. Enfin, pour les audits (ligne 2640) les paiements se feront en 2013 à la réception des rapports compte tenu du calendrier de contractualisation.

## Exécution des crédits reportés (C8):

Les crédits reportés de 2011 vers 2012 s'élevaient à 5,66 M€ dont 0,94 M€ sur le titre I "Dépenses de Personnel" et 4,72 M€ sur le titre II "Immeubles, Matériel et Dépenses de fonctionnement".

Sur ces crédits reportés, 93% ont été utilisés. Les crédits annulés s'élèvent à 0,40 M€ dont 0,03 M€ sur le Titre I et 0,37 M€ sur le titre II.

### *Titre I "Dépenses de personnel":*

Fund Source: C8 31/12/2012		ENGAGEMENTS			PAIEMENTS			Annulation de Crédits reportés
Ligne Budget	Description	Crédits disponibles (Euro)	Montants engagés (Euro)	% exécution	Crédits disponibles (Euro)	Montants payés (Euro)	% exécution	
A-1115	Fonctionnaires europ, nation, int, détachés à l'agence	2.027,30	0,00	0,00 %	2.027,30	0,00	0,00 %	2.027,30
	sum:	2.027,30	0,00	0,00 %	2.027,30	0,00	0,00 %	2.027,30
A-1170	Intérimaires	133.467,26	130.386,52	97,69 %	133.467,26	130.386,52	97,69 %	3.080,74
A-1178	Autres services externes (y compris coûts pour SLA)	46.162,02	39.667,49	85,93 %	46.162,02	39.667,49	85,93 %	6.494,53
	sum:	179.629,28	170.054,01	94,67 %	179.629,28	170.054,01	94,67 %	9.575,27
A-1183	Frais de déménagement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
A-1185	Frais divers de recrutement du personnel	6.186,71	5.704,23	92,20 %	6.186,71	5.704,23	92,20 %	482,48
	sum:	6.186,71	5.704,23	92,20 %	6.186,71	5.704,23	92,20 %	482,48
A-1300	Frais de missions	78.802,89	61.052,62	77,48 %	78.802,89	61.052,62	77,48 %	17.750,27
	sum:	78.802,89	61.052,62	77,48 %	78.802,89	61.052,62	77,48 %	17.750,27
A-1420	Restaurants/Cantines	1.668,50	1.614,35	96,75 %	1.668,50	1.614,35	96,75 %	54,15
	sum:	1.668,50	1.614,35	96,75 %	1.668,50	1.614,35	96,75 %	54,15
A-1430	Service Médical	29.253,98	29.253,98	100,00 %	29.253,98	29.253,98	100,00 %	0,00
	sum:	29.253,98	29.253,98	100,00 %	29.253,98	29.253,98	100,00 %	0,00
A-1440	Cours/Formation	74.537,77	71.018,83	95,28 %	74.537,77	71.018,83	95,28 %	3.518,94
	sum:	74.537,77	71.018,83	95,28 %	74.537,77	71.018,83	95,28 %	3.518,94
A-1490	Autres interventions	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
	sum:	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
A-1630	Centre de la petite enfance	572.632,00	572.632,00	100,00 %	572.632,00	572.632,00	100,00 %	0,00
	sum:	572.632,00	572.632,00	100,00 %	572.632,00	572.632,00	100,00 %	0,00
<b>TITRE I</b>		<b>944.738,43</b>	<b>911.330,02</b>	<b>96,46 %</b>	<b>944.738,43</b>	<b>911.330,02</b>	<b>96,46 %</b>	<b>33.408,41</b>

Titre II : "Immeubles, matériel et dépenses de fonctionnement":

Budget Line	Budget line description	ENGAGEMENTS			PAIEMENTS			Annulation de crédits reportés
		Crédits disponibles (Euro)	Montants engagés (Euro)	% Exécution	Crédits disponibles (Euro)	Montants payés (Euro)	% Exécution	
A-2000	Assurances	652.500,00	652.500,00	100,00 %	652.500,00	652.500,00	100,00 %	0,00
	<b>Sum:</b>	<b>652.500,00</b>	<b>652.500,00</b>	<b>100,00 %</b>	<b>652.500,00</b>	<b>652.500,00</b>	<b>100,00 %</b>	<b>0,00</b>
A-2020	Eau/Gaz/Electricité	34.558,34	32.822,46	94,98 %	34.558,34	32.822,46	94,98 %	1.735,88
	<b>Sum:</b>	<b>34.558,34</b>	<b>32.822,46</b>	<b>94,98 %</b>	<b>34.558,34</b>	<b>32.822,46</b>	<b>94,98 %</b>	<b>1.735,88</b>
A-2030	Nettoyage et Entretien	9.743,17	9.743,17	100,00 %	9.743,17	9.743,17	100,00 %	0,00
	<b>Sum:</b>	<b>9.743,17</b>	<b>9.743,17</b>	<b>100,00 %</b>	<b>9.743,17</b>	<b>9.743,17</b>	<b>100,00 %</b>	<b>0,00</b>
A-2040	Aménagement locaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
	<b>Sum:</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
A-2050	Sécurité et Surveillance	46.726,13	12.465,79	26,68 %	46.726,13	12.465,79	26,68 %	34.260,34
	<b>Sum:</b>	<b>46.726,13</b>	<b>12.465,79</b>	<b>26,68 %</b>	<b>46.726,13</b>	<b>12.465,79</b>	<b>26,68 %</b>	<b>34.260,34</b>
A-2100	Équipement de traitement de données	127.650,33	126.525,15	99,12 %	127.650,33	126.525,15	99,12 %	1.125,18
A-2101	Développement logiciels (software + office aut.)	303.393,52	301.541,00	99,39 %	303.393,52	301.541,00	99,39 %	1.852,52
A-2102	Prest. extér. pour traitement des données	714.461,27	707.037,33	98,96 %	714.461,27	707.037,33	98,96 %	7.423,94
	<b>Sum:</b>	<b>1.145.505,12</b>	<b>1.135.103,48</b>	<b>99,09 %</b>	<b>1.145.505,12</b>	<b>1.135.103,48</b>	<b>99,09 %</b>	<b>10.401,64</b>
A-2200	Achat de matériel et installations techniques	1.751,76	1.748,11	99,79 %	1.751,76	1.748,11	99,79 %	3,65
A-2202	Location et leasing de matériel et installations tech.	8.046,05	8.046,05	100,00 %	8.046,05	8.046,05	100,00 %	0,00
A-2203	Entretien, exploitation et réparation de matériel	28.645,25	21.859,33	76,31 %	28.645,25	21.859,33	76,31 %	6.785,92
	<b>Sum:</b>	<b>38.443,06</b>	<b>31.653,49</b>	<b>82,34 %</b>	<b>38.443,06</b>	<b>31.653,49</b>	<b>82,34 %</b>	<b>6.789,57</b>
A-2210	Achat de mobilier	67.834,26	67.834,26	100,00 %	67.834,26	67.834,26	100,00 %	0,00
A-2213	Entretien et réparation de mobilier	300,00	0,00	0,00 %	300,00	0,00	0,00 %	300,00
	<b>Sum:</b>	<b>68.134,26</b>	<b>67.834,26</b>	<b>99,56 %</b>	<b>68.134,26</b>	<b>67.834,26</b>	<b>99,56 %</b>	<b>300,00</b>
A-2232	Location, leasing matériel de transport, frais de mobilité	728,91	724,00	99,33 %	728,91	724,00	99,33 %	4,91
	<b>Sum:</b>	<b>728,91</b>	<b>724,00</b>	<b>99,33 %</b>	<b>728,91</b>	<b>724,00</b>	<b>99,33 %</b>	<b>4,91</b>
A-2250	Fonds de bibliothèque	413,33	386,53	93,52 %	413,33	386,53	93,52 %	26,80
	<b>Sum:</b>	<b>413,33</b>	<b>386,53</b>	<b>93,52 %</b>	<b>413,33</b>	<b>386,53</b>	<b>93,52 %</b>	<b>26,80</b>
A-2300	Papeterie et fournitures de bureau	19.046,04	18.235,90	95,75 %	19.046,04	18.235,90	95,75 %	810,14
	<b>Sum:</b>	<b>19.046,04</b>	<b>18.235,90</b>	<b>95,75 %</b>	<b>19.046,04</b>	<b>18.235,90</b>	<b>95,75 %</b>	<b>810,14</b>
A-2320	Frais bancaires	99,55	0,15	0,15 %	99,55	0,15	0,15 %	99,40
	<b>Sum:</b>	<b>99,55</b>	<b>0,15</b>	<b>0,15 %</b>	<b>99,55</b>	<b>0,15</b>	<b>0,15 %</b>	<b>99,40</b>
A-2350	Assurances diverses	1.518,97	250,28	16,48 %	1.518,97	250,28	16,48 %	1.268,69
A-2352	Frais divers de réunions internes	281,71	139,92	49,67 %	281,71	139,92	49,67 %	141,79
A-2353	Travaux de manutention et déménagement	518,45	250,68	48,35 %	518,45	250,68	48,35 %	267,77
A-2355	Tenues de service	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
	<b>Sum:</b>	<b>2.319,13</b>	<b>640,88</b>	<b>27,63 %</b>	<b>2.319,13</b>	<b>640,88</b>	<b>27,63 %</b>	<b>1.678,25</b>
A-2390	Information, Communication et Publication (fonctio	1.309,80	910,45	69,51 %	1.309,80	910,45	69,51 %	399,35
	<b>Sum:</b>	<b>1.309,80</b>	<b>910,45</b>	<b>69,51 %</b>	<b>1.309,80</b>	<b>910,45</b>	<b>69,51 %</b>	<b>399,35</b>
A-2400	Affranchissement correspondance et frais de port	34.841,28	33.311,79	95,61 %	34.841,28	33.311,79	95,61 %	1.529,49
A-2410	Redevances de télécommunications	9.990,00	9.000,00	90,09 %	9.990,00	9.000,00	90,09 %	990,00
	<b>Sum:</b>	<b>44.831,28</b>	<b>42.311,79</b>	<b>94,38 %</b>	<b>44.831,28</b>	<b>42.311,79</b>	<b>94,38 %</b>	<b>2.519,49</b>
A-2600	Frais d'experts	703.367,09	661.287,47	94,02 %	703.367,09	645.462,47	91,77 %	57.904,62
A-2601	Frais de réunions liés activités opération.	409.483,21	382.328,48	93,37 %	409.483,21	373.916,07	91,31 %	35.567,14
	<b>Sum:</b>	<b>1.112.850,30</b>	<b>1.043.615,95</b>	<b>93,78 %</b>	<b>1.112.850,30</b>	<b>1.019.378,54</b>	<b>91,60 %</b>	<b>93.471,76</b>
A-2620	Information, Communication & Publication	185.408,50	173.152,56	93,39 %	185.408,50	173.152,56	93,39 %	12.255,94
	<b>Sum:</b>	<b>185.408,50</b>	<b>173.152,56</b>	<b>93,39 %</b>	<b>185.408,50</b>	<b>173.152,56</b>	<b>93,39 %</b>	<b>12.255,94</b>
A-2630	Frais de traduction	243.494,25	242.398,50	99,55 %	243.494,25	242.398,50	99,55 %	1.095,75
	<b>Sum:</b>	<b>243.494,25</b>	<b>242.398,50</b>	<b>99,55 %</b>	<b>243.494,25</b>	<b>242.398,50</b>	<b>99,55 %</b>	<b>1.095,75</b>
A-2640	Frais d'audits	1.111.743,07	904.289,95	81,34 %	1.111.743,07	904.289,95	81,34 %	207.453,12
	<b>Sum:</b>	<b>1.111.743,07</b>	<b>904.289,95</b>	<b>81,34 %</b>	<b>1.111.743,07</b>	<b>904.289,95</b>	<b>81,34 %</b>	<b>207.453,12</b>
<b>TITRE II</b>		<b>4.717.854,24</b>	<b>4.368.789,31</b>	<b>92,60 %</b>	<b>4.717.854,24</b>	<b>4.344.551,90</b>	<b>92,09 %</b>	<b>373.302,34</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5.662.592,67</b>	<b>5.280.119,33</b>	<b>93,25 %</b>	<b>5.662.592,67</b>	<b>5.255.881,92</b>	<b>92,82 %</b>	<b>406.710,75</b>

Les annulations de crédits s'expliquent par :

**Titre I (Dépenses de personnel):**

La principale annulation concerne les frais de missions (ligne 1300) car les montants reportés correspondent au maximum prévu pour les missions alors que les remboursements sont effectués sur la base des décomptes de coûts réels soumis. Les autres lignes n'appellent pas de commentaire particulier vu les faibles montants d'annulation.

## Titre II (Immeubles, matériel et dépenses de fonctionnement):

- 2050 "Sécurité et Surveillance des immeubles, les coûts sont inférieurs à ce qui avait été annoncés pour certaines formations "pompiers/secouriste" ainsi que pour la mise à disposition de badges.
- 2600 "Frais d'experts", une partie des crédits reportés n'a pas été utilisée car pour certains appels le nombre de propositions analysées est inférieur au maximum prévu et les coûts réels de transport, logement et subsistance sont dans certains cas inférieurs au maximum estimé.
- 2601 "frais de réunions", les coûts variables prévus pour certaines réunions sont inférieurs au montant engagé compte tenu du nombre réel de participants.
- 2620 "Communication", comme pour les frais de réunion, les coûts réels sont parfois inférieurs aux prévisions pour les "infodays" compte tenu du nombre de participants.
- 2630 "frais de traduction" le nombre de pages traduites et facturées est inférieur à l'estimation communiquées dans la demande de traduction.
- 2640 "frais d'audit", le contractant n'ayant pas finalisé certaines missions au 31/12/12, l'Agence n'a pas pu procéder au paiement du solde pour les missions concernées

Les autres lignes n'appellent pas de commentaire particulier.

### III.3.2. RECETTES BUDGETAIRES

Ligne budgétaire	Description de la ligne budgétaire	Revenus Budgetés (1)	Ordres de recouvrement émis (2)	Revenus encaissés (3)	Montants ouverts fin 2012 (2)-(3)
I2012-1011-IC1	Subvention Commission EAC - rubrique 1a	23.263.717	23.263.717	23.263.717	0,00
I2012-1012-IC1	Subvention Commission EAC - rubrique 3b	16.532.259	16.532.259	16.532.259	0,00
I2012-1013-IC1	Subvention Commission EAC - rubrique 4	424.000	424.000	424.000	0,00
I2012-1014-IC2	Subvention Commission COMM - rubrique 3b	3.381.000	3.381.000	3.381.000	
I2012-1030-IC1	Subvention Commission DEVCO - rubrique 4	4.065.000	4.065.000	4.065.000	0,00
I2012-1031-IC1	Subvention Commission FPI - rubrique 4	514.000	514.000	514.000	0,00
I2012-1040-IC1	Subvention Commission ELARG - rubrique 4	1.133.000	1.133.000	1.133.000	0,00
I2012-1050-IC1	Contribution du FED	342.000	342.000	342.000	0,00
I2012-2300-IC1	Autres revenus		66.188	65.468	719,68
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>49.654.976</b>	<b>49.721.164</b>	<b>49.720.444</b>	719,68

La totalité des fonds appelés dans le cadre de la subvention a été encaissée au 31/12/12. Par contre, l'Agence a émis des ordres de recouvrement, pour des montants indûment payés notamment à l'OIB dans le cadre du SLA, et un de ceux-ci n'étaient pas encore encaissés au 31/12/2012.

En 2012, l'Agence a bénéficié d'une subvention de 49,66 M€. Le budget initial ainsi que les budgets révisés sont présentés au point suivant.

### III.4. BUDGET INITIAL 2012 ET TRANSFERTS

Article Poste	Intitulé	Budget 2012	Aménage- ments 1er semestre	Transferts demandés	Budget Révisé juillet	Aménage- ments scd semestre	Transferts demandés	Budget Révisé novembre	Aménage- ments décembre	Transferts demandés	Budget Révisé décembre
	RECETTES										
<b>1</b>	<b>SUBVENTION DE L'UNION EUROPÉENNE</b>										
<b>1 0</b>	<b>SUBVENTION DE L'UNION EUROPÉENNE</b>										
1011	Subvention de l'Union Européenne au titre du domaine politique Education, Culture et Jeunesse (programmes financés à la rubrique 1a des perspectives financières)	23.263.717			23.263.717			23.263.717			23.263.717
1012	Subvention de l'Union Européenne au titre du domaine politique Education, Culture et Jeunesse (programmes financés à la rubrique 3b des perspectives financières)	16.532.259			16.532.259			16.532.259			16.532.259
1013	Subvention de l'Union Européenne au titre du domaine politique Education, Culture et Jeunesse (programmes financés à la rubrique 4 des perspectives financières)	424.000			424.000			424.000			424.000
1014	Subvention de l'Union Européenne au titre du domaine politique Citoyenneté (programmes financés à la rubrique 3b des perspectives financières)	3.381.000			3.381.000			3.381.000			3.381.000
1030	Subvention de l'Union Européenne au titre du domaine politique Relations extérieures (DG DEVCO)	4.065.000			4.065.000			4.065.000			4.065.000
1031	Subvention de l'Union Européenne au titre du domaine politique Relations extérieures (DG FPIS)	514.000			514.000			514.000			514.000
1040	Subvention de l'Union Européenne au titre du domaine politique Elargissement	1.133.000			1.133.000			1.133.000			1.133.000
1050	Contribution FED	342.000			342.000			342.000			342.000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 0	49.654.976	0	0	49.654.976			49.654.976			49.654.976
	Total du titre 1	49.654.976	0	0	49.654.976			49.654.976			49.654.976

Par rapport à 2011, le volet recettes de l'Agence a diminué d'environ 0,3M.

Des économies ont donc dû être mises en place sur d'autres postes de dépenses pour financer la croissance des dépenses de salaires.



Article Poste	Intitulé	Budget 2012	Aménagements 1er semestre	Transferts demandés	Budget Révisé juillet	Aménagements scd semestre	Transferts demandés	Budget Révisé novembre	Aménagements décembre	Transferts demandés
	DEPENSES									
<b>1</b>	<b>PERSONNEL</b>									
<b>1 1</b>	<b>PERSONNEL EN ACTIVITÉ</b>									
<b>1 1 0</b>	<b>Agents temporaires occupant un emploi prévu au tableau des effectifs</b>									
1 1 0 0	Agents temporaires	8.078.000			8.078.000	-7.000	-155.000	7.916.000	-10.000	-7.000
1 1 0 1	Allocations familiales	877.000		-49.500	827.500		-17.500	810.000	10.000	
1 1 0 2	Indemnités de dépaysement et d'expatriation	820.000			820.000		-14.000	806.000		
	Total de l'article 1 1 0	9.775.000	0	-49.500	9.725.500	-7.000	-186.500	9.532.000	0	-7.000
<b>1 1 1</b>	<b>Autres agents</b>									
1 1 1 2	Agents contractuels	15.172.000			15.172.000		-184.000	14.988.000		-40.000
1 1 1 3	Stagiaires	148.000		20.000	168.000			168.000		
1 1 1 4	Conseillers spéciaux	p.m.			p.m.			p.m.		
1 1 1 5	Fonctionnaires européens, nationaux et internationaux de même qu'agents du secteur privé détachés temporairement à l'agence	15.000			15.000		7.000	22.000		
	Total de l'article 1 1 1	15.335.000	0	20.000	15.355.000	0	-177.000	15.178.000	0	-40.000
<b>1 1 3</b>	<b>Cotisations sociales</b>									
1130	Couverture risque maladie	275.000			275.000		-3.000	272.000		
1131	Couverture risque accident et maladie professionnelle	58.000		-15.000	43.000		-2.000	41.000		
1132	Couverture risque chômage	106.000			106.000		-1.000	105.000		
	Total de l'article 1 1 3	439.000	0	-15.000	424.000	0	-6.000	418.000	0	0
<b>1 1 4</b>	<b>Allocations et indemnités diverses</b>									
1140	Allocations naissances/décès	2.000			2.000		-2.000	0		
1141	Frais de voyage congé annuel	140.000			140.000		-4.000	136.000		
1147	Indemnités pour astreintes/service continu	p.m.			p.m.			p.m.		
1149	Autres indemnités	2.000			2.000		-2.000	0		
	Total de l'article 1 1 4	144.000	0	0	144.000	0	-8.000	136.000	0	0
<b>1 1 7</b>	<b>Prestations intérimaires et autres prestataires externes</b>									
1170	Intérimaires	2.100.000		400.000	2.500.000			2.500.000		
1178	Autres prestataires externes	324.000		5.000	329.000			329.000		
	Total de l'article 1 1 7	2.424.000	0	405.000	2.829.000	0	0	2.829.000	0	0
<b>1 1 8</b>	<b>Indemnités et frais relatifs à l'entrée en fonctions, à la cessation des fonctions et aux mutations</b>									
1181	Frais de voyage lors de la prise et la cessation de fonction	1.000			1.000		-500	500		
1182	Indemnités d'installations	5.000			5.000	7.000	-4.000	8.000		
1183	Frais de déménagement	7.000			7.000		-7.000	0		
1184	Indemnités journalières	9.000		-4.000	5.000		-5.000	0		
1185	Frais de recrutement	18.000			18.000		-8.000	10.000		
	Total de l'article 1 1 8	40.000	0	-4.000	36.000	7.000	-24.500	18.500	0	0
1190	Coefficients correcteurs	2.000			2.000			2.000		
	Total de l'article 1 1 9	2.000	0	0	2.000	0	0	2.000	0	0
	TOTAL DU CHAPITRE 1 1	28.159.000	0	356.500	28.515.500	0	-402.000	28.113.500	0	-47.000
<b>1 3</b>	<b>MISSIONS ET DÉPLACEMENTS</b>									
1300	Frais de missions, de déplacements et autres dépenses accessoires	700.000			700.000		30.000	730.000		-50.000
	TOTAL DU CHAPITRE 1 3	700.000	0	0	700.000	0	30.000	730.000	0	-50.000
<b>1 4</b>	<b>INFRASTRUCTURE À CARACTÈRE SOCIO-MÉDICAL</b>									
1420	Restaurants et cantines	10.000			10.000		-3.000	7.000		
1430	Service médical	76.000			76.000		-10.000	66.000		
1440	Cours de langues, recyclage et perfectionnement professionnel	340.000			340.000			340.000		-17.000
1490	Autres interventions	20.000			20.000		2.500	22.500		
	TOTAL DU CHAPITRE 1 4	446.000	0	0	446.000	0	-10.500	435.500	0	-17.000
<b>1 6</b>	<b>SERVICE SOCIAL</b>									
1630	Centre de la petite enfance	630.000		70.000	700.000		-180.000	520.000		
	TOTAL DU CHAPITRE 1 6	630.000	0	70.000	700.000	0	-180.000	520.000	0	0
<b>1 7</b>	<b>FRAIS DE RÉCEPTION ET DE REPRÉSENTATION</b>									
<b>1700</b>	<b>Frais de réception et de représentation</b>	5.000			5.000		-4.000	1.000		
	TOTAL DU CHAPITRE 1 7	5.000	0	0	5.000	0	-4.000	1.000	0	0
	<b>Total du titre 1</b>	<b>29.940.000</b>	<b>0</b>	<b>426.500</b>	<b>30.366.500</b>	<b>0</b>	<b>-566.500</b>	<b>29.800.000</b>	<b>0</b>	<b>-114.000</b>

Article Poste	Intitulé	Budget 2012	Aménagements 1er semestre	Transferts demandés	Budget Révisé juillet	Aménagements 2nd semestre	Transferts demandés	Budget Révisé novembre	Aménagements décembre	Transferts demandés	Budget Révisé décembre
<b>2</b>	<b>IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT</b>										
<b>2 0</b>	<b>LOCATION D'IMMEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES</b>										
2000	Loyers	2.406.000		-25.000	2.381.000			2.381.000			2.381.000
2010	Assurances	20.000		-2.000	18.000			18.000			18.000
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	317.000		-17.000	300.000			300.000			300.000
2030	Nettoyage et entretien	995.000			995.000		95.000	1.090.000			1.090.000
2040	Aménagement des locaux	5.000			5.000		-5.000	0			0
2050	Sécurité et surveillance des immeubles	721.000			721.000		-56.000	665.000			665.000
2070	Construction des immeubles	p.m.			p.m.			p.m.			p.m.
2090	Autres dépenses	735.000		7.000	742.000			742.000			742.000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 0	5.199.000	0	-37.000	5.162.000	0	34.000	5.196.000	0	0	5.196.000
<b>2 1</b>	<b>TRAITEMENT DE DONNÉES</b>										
<b>2 1 0</b>	<b>Informatique</b>										
2 1 0 0	Équipement de traitement de données	172.000		-111.000	61.000	44.000	17.000	122.000		33.000	155.000
2 1 0 1	Développement de logiciels	1.150.000		40.000	1.190.000	-14.000	-10.000	1.166.000		-10.000	1.156.000
2 1 0 2	Autres services externes pour le traitement des données	2.765.000		370.000	3.135.000	-30.000	195.000	3.300.000		-13.000	3.287.000
	Total de l'article 2 1 0	4.087.000	0	299.000	4.386.000	0	202.000	4.588.000	0	10.000	4.598.000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 1	4.087.000	0	299.000	4.386.000	0	202.000	4.588.000	0	10.000	4.598.000
<b>2 2</b>	<b>BIENS MEUBLES ET FRAIS ACCESSOIRES</b>										
<b>2 2 0</b>	<b>Matériel et installations techniques</b>										
2 2 0 0	Achat de matériel et installations techniques	15.000			15.000		-10.000	5.000			5.000
2 2 0 2	Location et leasing de matériel et installations techniques	45.000		1.600	46.600		-1.000	45.600			45.600
2 2 0 3	Entretien, exploitation et réparation de matériel et installations techniques	95.000			95.000		-10.000	85.000		-3.000	82.000
	Total de l'article 2 2 0	155.000	0	1.600	156.600	0	-21.000	135.600	0	-3.000	132.600
<b>2 2 1</b>	<b>Mobilier</b>										
2 2 1 0	Achat de mobilier	68.000		-68.000	0		68.000	68.000		-5.000	63.000
2 2 1 2	Location et leasing de mobilier	0			0			0			0
2 2 1 3	Entretien et réparation de mobilier	2.000		-1.600	400			400			400
	Total de l'article 2 2 1	70.000	0	-69.600	400	0	68.000	68.400	0	-5.000	63.400
<b>2 2 3</b>	<b>Matériel de transport</b>										
2 2 3 0	Achat de matériel de transport	p.m.			p.m.			p.m.			p.m.
2 2 3 2	Location et leasing de matériel de transport et frais de mobilité	35.000		10.000	45.000		1.500	46.500			46.500
2 2 3 3	Entretien, exploitation et réparation de matériel de transport	p.m.			p.m.			p.m.			p.m.
	Total de l'article 2 2 3	35.000	0	10.000	45.000	0	1.500	46.500	0	0	46.500
<b>2 2 5</b>	<b>Dépenses de documentation et de bibliothèque</b>										
2250	Fond de bibliothèque	5.000	-1.155		3.845			3.845			3.845
2251	matériel de bibliothèque	p.m.			p.m.			p.m.			p.m.
2252	Abonnements journaux et périodique	16.500	1.155		17.655			17.655			17.655
2253	Abonnements agences de presse	p.m.			p.m.			p.m.			p.m.
	Total de l'article 2 2 5	21.500	0	0	21.500	0	0	21.500	0	0	21.500
	TOTAL DU CHAPITRE 2 2	281.500	0	-58.000	223.500	0	48.500	272.000	0	-8.000	264.000
<b>2 3</b>	<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF COURANT</b>										
2300	Papeterie et fournitures de bureau	117.000		-5.000	112.000			112.000			112.000
<b>2 3 2</b>	<b>Charges financières</b>										
2 3 2 0	Frais bancaires	1.000			1.000			1.000			1.000
	Total de l'article 2 3 2	1.000	0	0	1.000	0	0	1.000	0	0	1.000
2330	Frais de contentieux	32.000			32.000			32.000			32.000
2340	Dommages et intérêts	p.m.			p.m.			p.m.			p.m.
<b>2350</b>	<b>Autres dépenses de fonctionnement</b>										
2350	Assurances diverses	5.000			5.000			5.000			5.000
2352	Réunions internes	20.000			20.000	-1.500	1.500	20.000			20.000
2353	frais de manutention et déménagement	5.000			5.000	1.500		6.500			6.500
2354	Dépenses d'archivage de documents	59.000			59.000		-8.500	50.500			50.500
2355	Dépenses de tenue de services	3.000		-2.500	500			500			500
2356	Dépenses diverses	p.m.			p.m.			p.m.			p.m.
	Total de l'article 2 3 5	92.000	0	-2.500	89.500	0	-7.000	82.500	0	0	82.500
2390	Information, communication et publication	2.000			4.000			4.000			4.000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 3	244.000	0	-5.500	238.500	0	-7.000	231.500	0	0	231.500
<b>2 4</b>	<b>AFFRANCHISSEMENT ET TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>										
2400	Affranchissement de correspondance et frais de port	83.000	-15.000	7.000	75.000		-5.000	70.000			70.000
<b>2 4 1</b>	<b>Télécommunications</b>										
2 4 1 0	Abonnements et redevances	802.000	15.000	7.000	824.000		-43.000	781.000			781.000
2 4 1 1	Achat et installation d'équipements et de matériels de télécommunications	0			0			0			0
	Total de l'article 2 4 1	802.000	15.000	7.000	824.000	0	-43.000	781.000	0	0	781.000
	TOTAL DU CHAPITRE 2 4	885.000	0	14.000	899.000	0	-48.000	851.000	0	0	851.000
<b>2 5</b>	<b>FRAIS DE RÉUNIONS ET DE CONVOCATIONS</b>										
2500	Réunions et convocations en général	p.m.			p.m.			p.m.			p.m.
	TOTAL DU CHAPITRE 2 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>2 6</b>	<b>FRAIS ADMINISTRATIFS LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>										
<b>2 6 0</b>	<b>Frais d'experts et de réunions liés aux activités opérationnelles</b>										
2600	Frais d'experts	5.820.476	115.000	-80.000	5.855.476	-70.000	157.000	5.942.476		105.000	6.047.476
2601	Frais de réunions liées aux activités opérationnelles	627.000	-115.000	-192.000	320.000	70.000	250.000	640.000			640.000
	Total de l'article 2 6 0	6.447.476	0	-272.000	6.175.476	0	407.000	6.582.476	0	105.000	6.687.476
2610	Frais d'interprétation	0			0			0			0
2620	Information, communication et publication	630.000		-207.000	423.000			423.000			423.000
2630	Frais de traduction	690.000		-60.000	630.000		-70.000	560.000		26.000	586.000
2640	Frais d'audits	1.251.000		-100.000	1.151.000			1.151.000		-19.000	1.132.000
2650	Frais d'études	0			0			0			0
	TOTAL DU CHAPITRE 2 6	9.018.476	0	-639.000	8.379.476	0	337.000	8.716.476	0	112.000	8.828.476
	<b>Total du titre 2</b>	<b>19.714.976</b>	<b>0</b>	<b>-426.500</b>	<b>19.288.476</b>	<b>0</b>	<b>566.500</b>	<b>19.854.976</b>	<b>0</b>	<b>114.000</b>	<b>19.968.976</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>49.654.976</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>49.654.976</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>49.654.976</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>49.654.976</b>

Le budget de fonctionnement initial de l'Agence adopté par le Comité de Direction le 11 janvier 2012, par voie de procédure écrite, s'élevait à 49,65 M€ réparti de la manière suivante:

- 29,94 M€ (60,3%) sur le titre I "dépenses de personnel"
- 19,71 M€ (39,7%) sur le titre II "Immeuble, Matériel et Dépenses diverses de fonctionnement"

Le 04 juillet 2012, le Comité de Direction a adopté un budget révisé. Cette révision, sans impact sur le total budgétaire, avait pour objet d'actualiser les besoins de l'agence à la lumière de l'exécution budgétaire au 31/05/2012. Elle a donc donné lieu à un réaménagement de crédits sur certaines lignes.

Au niveau du titre I, l'augmentation la plus importante concerne les intérimaires (+400K€) pour de financer un plus grand nombre d'intérimaires en remplacement de congé de maladie de longue durée ou de maternité. L'Agence maintient toutefois les efforts mis en place permettant ainsi de réduire le recours à du personnel intérimaire pour pallier la surcharge de travail ou pour réaliser des travaux d'encodage.

Les renforcements ont été financés partiellement par des diminutions sur certaines lignes au sein du titre I mais surtout par prélèvement sur le titre II.

Les aménagements principaux réalisés sur le titre II ont été les suivants:

- les crédits sur le chapitre 26 "frais administratifs liés aux activités opérationnels" ont fait l'objet d'une réduction et plus spécifiquement:
  - Les frais d'experts qui avait fait l'objet d'un renforcement (transfert à l'intérieur du chapitre) au cours du 1er semestre notamment pour faire face à un nombre croissant de propositions reçues sur certaines actions (résultant de la politique d'information/communication aux bénéficiaires potentiels, poursuivie depuis plusieurs années, et de l'introduction de mesures de simplification des procédures) ont été réduits car des économies avaient été réalisées à l'issue du premier semestre.
  - Certaines réunions et actions de communication ont été postposées dans l'attente de la révision budgétaire suivante.
  - Des économies ont été réalisées sur les dépenses de traduction grâce à une révision à la baisse de l'estimation initiale et à un suivi permanent du calendrier des traductions programmées permettant de bénéficier de tarifs plus avantageux.
  - Certains audits dirigés ont été différés dans l'attente de la révision budgétaire suivante.
- A l'inverse, le chapitre 21 "traitement de données" a fait l'objet d'un renforcement pour couvrir des dépenses non planifiées en début d'année et notamment une augmentation des coûts du SLA et le recours à du support additionnel dans le cadre du projet Pégasus approuvé par l'IT Steering Committee de l'Agence et par les services horizontaux de la Commission.

A la lumière de l'exécution budgétaire au 31/10/2012, l'Agence a procédé à une seconde révision, à nouveau sans impact sur le total budgétaire, qui a été adoptée par le comité de Direction le 28 novembre.

Sur le titre I, les modifications portaient essentiellement sur:

- Le chapitre 11 "Personnel en activité" qui a été revu à la baisse pour intégrer les économies résultant d'une combinaison de divers facteurs:

- l'Agence avait prévu dans son budget les crédits nécessaires à couvrir une partie du rappel 2011 avec effet rétroactif. La Cour n'ayant pas statué sur l'indexation des salaires 2011, le rappel ne serait pas payé en 2012,
  - du départ de certains agents (vers d'autres institutions ou en congé de convenance personnelle) et du léger décalage dans l'entrée en service des nouveaux recrutés par rapport à la prévision,
  - l'actualisation des indemnités et allocations diverses à la lumière des frais réellement encourus à ce jour.
- Les crédits du chapitre 16 "Centre de la petite enfance" les crédits ont été réduits pour prendre en compte les nouvelles estimations communiquées par l'OIB pour 2012 ainsi que le décompte de 2011.

Les montants rendus disponibles sur les différentes lignes du titre I ont été transférés vers le titre II pour couvrir des dépenses qui avaient été temporairement gelées ou postposées et pour anticiper certaines actions de début d'année 2013. L'anticipation de ces actions permettant de libérer en 2013, sur les lignes concernées, des crédits qui seront réaffectés aux lignes de salaires si la Cour devait statuer en faveur du paiement de l'indexation.

En décembre, l'Agence a soumis, en procédure écrite, un aménagement de crédits au Comité de Direction afin d'optimiser son exécution budgétaire.

Enfin, comme en 2011, l'Agence a procédé en cours d'année à deux opérations de transferts à l'intérieur de chapitres ainsi qu'une dernière en décembre, en application de la décision autorisant le directeur à procéder à ce type d'aménagement moyennant information du Comité de Direction, afin de faire face à des dépenses supplémentaires urgentes sur certains postes.

#### IV. RESSOURCES HUMAINES

Le nombre de postes occupés par les agents temporaires est passé de 102 en 2011 à 99 en décembre 2012 (3 départs en fin d'année 2012). Les procédures de recrutement ont été lancées en 2012 et ces postes vacants seront pourvus au plus tard au début du second semestre 2013.

En ce qui concerne les agents contractuels, l'effectif cible de l'Agence pour 2012 était de 335 agents dont 313 autorisés et financés par les crédits EUR 27, 19 financés par la participation des pays candidats/tiers et 3 financés par les crédits FED.

Sur les 335 postes, 329 étaient occupés au 31 décembre 2012. L'agence a dû faire face à 3 départs en fin d'année qui ont fait l'objet d'un remplacement début de 2013.

L'effectif annuel moyen de l'Agence était de l'ordre de 100 agents temporaires et 329 agents contractuels.

AGENTS TEMPORAIRES				
Catégories et grades	2011		2012	
	Réellement pourvus au 31.12.2011	Autorisés dans le budget	Réellement pourvus au 31.12.2012	Autorisés dans le budget
	Temp.	Temp.	Temp.	Temp.
AD 16	0	0	0	0
AD 15	0	0	0	0
AD 14	1	1	0	1
AD 13	2	3	3	3
AD 12	5	8	5	6
AD 11	4	3	2	4
AD 10	9	14	12	11
AD 9	14	10	12	16
AD 8	19	17	20	17
AD 7	3	5	3	5
AD 6	3	6	2	5
AD 5	12	6	12	8
<i>Total grade AD</i>	<b>72</b>	<b>73</b>	<b>71</b>	<b>76</b>
AST 11	0	1	0	0
AST 10	1	0	0	0
AST 9	0	0	0	1
AST 8	1	2	1	1
AST 7	2	1	3	2
AST 6	2	1	1	2
AST 5	1	4	0	3
AST 4	12	16	11	11
AST 3	11	4	12	7
AST 2	0	0	0	0
AST 1	0	0	0	0
<i>Total grade AST</i>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>27</b>
<b>Total général</b>	<b>102</b>	<b>102</b>	<b>99</b>	<b>103</b>

  

AGENTS CONTRACTUELS				
	2011		2012	
	Réellement pourvus au 31.12.2011	effectifs "cible"	Réellement pourvus au 31.12.2012	effectifs "cible"
		<b>331</b>	<b>336</b>	<b>329</b>